

**GRAND
THÉÂTRE
QUÉBEC**



RAPPORT ANNUEL 2021-2022



SOMMAIRE

LETTRE AU MINISTRE	1
MOT DE LA PRÉSIDENTE	2
RAPPORT DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL	4
RAPPORT DU DIRECTEUR DE LA PROGRAMMATION	6
L'ORGANISATION	8
Mission	8
Un lieu de diffusion unique	8
Synthèse de la programmation 2021-2022	9
Nombre de jours d'utilisation par salle	10
Spectacles et activités	11
PLAN STRATÉGIQUE	15
RESSOURCES HUMAINES	16
Effectif et personnel régulier	16
RESSOURCES FINANCIÈRES	17
Rapport de la direction	17
Rapport de l'auditeur indépendant	18
États financiers	20
RESSOURCES INFORMATIONNELLES	38
AUTRES EXIGENCES LÉGISLATIVES ET GOUVERNEMENTALES	39
Gestion et contrôle des effectifs	39
Développement durable	40
Divulgence d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics	42
La diversité, une valeur ajoutée	42
Code d'éthique et de déontologie	43
Gouvernance de la Société	44
Accès aux documents et protection des renseignements personnels	51
Emploi et qualité de la langue française	51
Politique de financement des services publics	52
COMMANDITAIRES	53

RÉDACTION
L'équipe du Grand Théâtre de Québec et André Morency, rédacteur

RÉVISION
Ghislain Bédard

COORDINATION
Mireille Pouliot et Lucie Cloutier

PHOTOS DE LA COUVERTURE ET DES EN-TÊTES
Stéphane Bourgeois
Artistes en couverture : **Les Cowboys Fringants**

CONCEPTION VISUELLE ET INFOGRAPHIE
Michel Guay, Pouliot Guay graphistes

IMPRESSION
Les Copies de la Capitale

LETTRE AU MINISTRE



Monsieur Mathieu Lacombe
Ministre de la Culture et des Communications
225, Grande Allée Est
Québec (Québec)
G1R 5G5

Monsieur le Ministre,

Conformément à la *Loi sur la Société du Grand Théâtre de Québec* (RLRQ, chapitre S-14.01), c'est avec plaisir que je vous présente, au nom des membres du conseil de la Société, le rapport annuel ainsi que les états financiers de l'exercice s'étant terminé le 31 août 2022.

Espérant que vous y trouverez tous les renseignements nécessaires, je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

La présidente du conseil d'administration,

CAROLE THÉBERGE, ASC

MOT DE LA PRÉSIDENTE



Stéphanie Bourgeois

Au cours des trois dernières saisons artistiques, nombreux sont ceux qui, pendant les périodes prolongées de fermeture de salles de spectacles, se sont demandé quand viendrait le jour où ils pourraient de nouveau se réunir avec leurs semblables dans un théâtre et se laisser emporter par un récital, une œuvre dramatique, une chorégraphie, un opéra ou un spectacle de musique populaire. Soudain privés du plaisir d'être rassemblés dans l'attente fébrile du lever de rideau, nous avons plus que jamais pris conscience de la place importante que les arts vivants occupent dans nos vies.

Pour le conseil d'administration, la direction et l'ensemble du personnel du Grand Théâtre, le contexte inédit qui s'est mis en place dès mars 2020 a nécessité d'importants efforts afin de gérer le fonctionnement à court terme tout en développant de nouveaux outils pour cheminer dans l'avenir. Et comme c'est dans l'adversité que se manifestent particulièrement les forces et les valeurs d'une équipe, la situation, tout exigeante fut-elle, a révélé à quel point le Grand Théâtre, fort de l'engagement de chacun ainsi que de ses 50 ans d'existence, est une organisation dont les différents paliers excellent en termes d'adaptation, de soutien mutuel et de résilience.

Si la gouvernance se doit d'être au service de l'organisation, elle est aussi, de manière directe et indirecte, au service des femmes et des hommes qui travaillent quotidiennement dans les salles, les coulisses, les ateliers, les bureaux et les nombreux espaces consacrés aux systèmes assurant le fonctionnement de l'édifice. Dans la fébrilité de l'époque, la gouvernance s'est voulue

soutenante, constructive et rassurante, tout en respectant les exigences inhérentes à la mission confiée au Grand Théâtre.

Comme les deux précédentes, la saison 2021-2022 a été l'occasion pour l'organisation de développer de nouveaux outils de gouvernance afin de baliser son fonctionnement durant la crise et de préparer concrètement l'après-crise. Nous obligeant à innover, la pandémie a ainsi permis de concevoir, de tester et d'instaurer de nouvelles pratiques. Le soutien aux membres du personnel a notamment fait l'objet de maintes réflexions visant à fournir à chacun les moyens de traverser cette période ardue de manière optimale. Demeurer proche les uns des autres, écouter, rassurer, être toujours au fait des besoins et fournir les outils nécessaires selon l'évolution de la situation, c'est toute une dynamique qui s'est mise en place d'un bout à l'autre de l'organisation. Des politiques axées sur le bien-être de tous les membres de l'équipe ont été conçues et mises en œuvre, notamment pour outiller les chefs de direction et les employés en matière de santé mentale, de prévention du harcèlement et de traitement des plaintes.

Les diverses équipes ont aussi profité des fermetures obligées pour mener de nombreuses opérations d'entretien qu'il est habituellement complexe de réaliser en raison de l'horaire soutenu des spectacles. Grâce au soutien du personnel et à ce maintien des actifs, c'est dans un écosystème humain et technique au meilleur de sa forme que les artistes se produisent aujourd'hui. Depuis la reprise des activités, c'est avec bonheur que nous voyons le public ravi de retrouver son Grand Théâtre et son offre diversifiée à laquelle s'ajoute le STUDIOTELUS et ses vastes possibilités à explorer.

Ainsi que l'écrit l'auteur Louis Jolicœur, codirecteur de l'ouvrage *Le Grand Théâtre de Québec – L'histoire vivante d'une scène d'exception*, « le Grand Théâtre de Québec s'inscrit au cœur de la culture de notre ville depuis cinq décennies [...]. Il nous accompagne ainsi et parfois nous guide depuis 1971, par monts et par vaux, sur toutes sortes de grandes avenues et de chemins de traverse, pour le plus grand bonheur des amoureux des belles choses [...] qui nous font avancer vers l'ailleurs. Le GTQ est ainsi au cœur de ce qui compte en matière de culture à Québec, mais il est aussi un poumon, un souffle, un regard vers le lointain¹. »

¹ Louis Jolicœur. « Cinquante ans, ça se fête ! », *Le Grand Théâtre de Québec – L'histoire vivante d'une scène d'exception*, Québec, Le Septentrion, 2022.



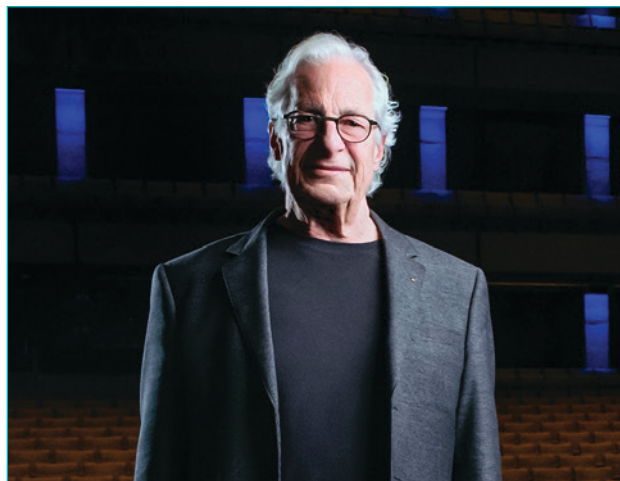
De gauche à droite : **Adib Alkhalidey • Clarel • Ben Claveau • Mat Vezio • Constantinople et Ablaye Cissoko**



Je tiens à remercier sincèrement toute l'équipe ainsi que les membres du conseil d'administration pour leur engagement et leur persévérance grâce auxquels les citoyens ont pu se nourrir des arts de la scène et garder foi en l'avenir au cours des dernières années. Je veux également remercier le ministre de la Culture et des Communications, monsieur Mathieu Lacombe, ainsi que son équipe, pour leur confiance et le soutien essentiel apporté à la culture et à ses émissaires. Enfin, merci au public d'être avec nous tel que nous l'espérons pour ce nouveau départ. Vivons maintenant la suite ensemble !

Carole Thériault
CAROLE THÉBERGE, ASC

RAPPORT DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL



Stéphane Bourgeois

Les années se suivent et se ressemblent, entend-on souvent dire. Pourtant, la réalité fait parfois mentir le proverbe, comme l'a démontré la saison artistique 2021-2022 du Grand Théâtre : alors que la majorité de la programmation de la saison précédente avait dû être annulée ou reportée en raison de la crise sanitaire mondiale, l'activité artistique a retrouvé une fréquence salubre dans nos trois salles pendant la saison 2021-2022.

Appuyée par l'ensemble des équipes du Grand Théâtre, la direction de la programmation menée par Michel Côté a bien sûr dû jongler avec les reports et les annulations, mais, fort heureusement, durant un intervalle nettement plus court. L'équipe a saisi toutes les occasions possibles de déployer la programmation artistique, proposant une offre abondante qui a rejoint sa cible et démontré que les arts de la scène sont en voie de retrouver leur place dans la collectivité. Ce travail de longue haleine, souvent récompensé déjà, s'est de nouveau attiré les honneurs lors du plus récent Gala de l'ADISQ.

UNE NOUVELLE ÈRE AU TRAVAIL

Les enseignements tirés de la pandémie ont également été mis à profit sur le plan de l'organisation du travail. L'adaptation requise pour composer avec les contraintes rencontrées depuis mars 2020 a permis de mesurer à quel point nous sommes préparés à évoluer dans un monde où le numérique est de plus en plus présent. Après plus de deux ans à développer de nouvelles façons de faire, l'organisation a formulé une politique de travail qui permettra

à chaque membre de l'équipe de tendre vers le mode de travail hybride lui convenant, dans une perspective d'harmonisation travail – famille – vie personnelle.

DE NOUVEAUX LIEUX DE TRAVAIL

Dans le contexte de la pandémie, durant laquelle le domicile de plusieurs est devenu une extension du lieu de travail, le phénomène de la violence conjugale a connu une hausse importante à travers le monde, les victimes étant parfois clouées à leur résidence en raison du télétravail. Conscient de ses responsabilités et du rôle que peut remplir l'entourage des victimes, le Grand Théâtre a conçu et implanté une politique de sensibilisation, de prévention, de dépistage et d'intervention en matière de violence conjugale, familiale ou à caractère sexuel.

TRANSITION

La saison 2021-2022 aura été une saison de transition importante, puisque Michel Côté, directeur de la programmation depuis 1999, a choisi de passer le flambeau, après près de 25 ans au cours desquels, sous sa direction artistique, le Grand Théâtre a retrouvé une vitalité nouvelle, élargissant son offre et développant des liens durables avec les artistes de toutes les générations. En tant que président-directeur général de l'institution depuis 2015, j'ai eu le plaisir de travailler étroitement avec Michel depuis ce temps et je tiens à le remercier chaudement pour l'immense travail qu'il a accompli au bénéfice de la collectivité et de la culture québécoise.

Autre membre expérimenté de l'équipe, le chef du service de la billetterie, Jean Lemieux, a également tiré sa révérence après une longue carrière au Grand Théâtre, durant laquelle il a contribué à l'essor de la billetterie dans l'écosystème culturel de la capitale, ainsi qu'à la transformation des processus qu'ont favorisée les avancées technologiques des dernières décennies. Enfin, le directeur de l'administration, Marc Girard, a lui aussi choisi de relever de nouveaux défis après plusieurs années durant lesquelles il a contribué au cheminement de nombreux dossiers de grande importance pour l'institution. Il me fait plaisir de souhaiter à ces collaborateurs les meilleurs succès dans leurs nouveaux projets.



De gauche à droite : Joseph Edgar • Louis-José Houde • Thus Owls • Quatuor Bohème



1971-2021 : 50 ANS D'HISTOIRE CULTURELLE

Ouvert en janvier 1971, le Grand Théâtre célébrait, en 2021, ses 50 ans d'activité au sein de la région de Québec, un anniversaire qu'ont souligné plusieurs activités offertes malgré la pandémie. Dès le début de la saison 2021, la salle Louis-Fréchette accueillait la présentation du documentaire *L'Écrin de verre du Grand Théâtre*, qui relate la formidable épopée ayant mené à la sauvegarde des façades du Grand Théâtre et à la préservation du chef-d'œuvre qu'elles protègent : la murale du sculpteur d'origine catalane Jordi Bonet, une des plus impressionnantes œuvres en art visuel au Québec. L'énigmatique murale fut d'ailleurs au cœur de la visite effectuée au Grand Théâtre par la ministre de l'action extérieure de la Catalogne, Victòria Alsina Burgués, au printemps 2022, dans la foulée de l'annonce de la création prochaine d'une délégation de la Catalogne dans la capitale québécoise. De plus, l'écrin de verre du Grand Théâtre a poursuivi son impressionnante récolte de prix nationaux et internationaux dans de nombreuses catégories, notamment celles du design, de l'innovation et de l'excellence en architecture et en génie.

En juin 2022, le Grand Théâtre, l'Université Laval et Le Septentrion, illustre éditeur spécialisé en histoire, procédaient au lancement du livre *Le Grand Théâtre de Québec - L'histoire vivante d'une scène d'exception*, qui retrace l'histoire de l'institution, depuis sa genèse jusqu'à ses projets d'avenir, en passant par ses 50 ans de programmation exceptionnelle. Inspirée de ce livre, une exposition photographique a aussi été conçue pendant la saison 2021-2022 en vue de sa présentation à l'automne 2022 au Pavillon d'accueil de l'Assemblée nationale.

VISIBILITÉ

Tout au long de la saison, de nombreuses initiatives ont permis de poursuivre le développement du Grand Théâtre, d'amplifier son efficacité à plusieurs égards et d'accroître sa visibilité. De l'ensemble des initiatives de développement mises en œuvre a découlé une importante fréquentation de ses plateformes numériques. La fusion du service de la billetterie et de la direction du marketing a également entraîné une efficacité accrue des opérations, grâce à une meilleure collaboration entre les équipes.

PARTENARIATS

Les liens avec la nouvelle administration de la Ville de Québec ont aussi fait l'objet de développements prometteurs au cours de la saison en vue de la création de projets

en arts numériques et de projets s'inspirant du partenariat *Escale Québec* qui réunit déjà la Ville de Québec, le Grand Théâtre et d'autres collaborateurs.

Le Grand Théâtre et la Ville de Québec ont aussi amorcé une réflexion à propos des impacts du chantier de construction du nouveau tramway sur les activités des trois salles et de la possibilité d'assurer l'accès direct des spectateurs à la station la plus proche, de manière à contribuer à la fluidité des transports sur la colline Parlementaire.

Enfin, le partenariat réunissant le Grand Théâtre et les Urbainculteurs a de nouveau porté fruit cette année : 330 kilogrammes de légumes cultivés dans la cour du Conservatoire de musique ont en effet été remis à des organismes de sécurité alimentaire. Dans le même ordre d'idées, alors que la flore de la colline Parlementaire bénéficiait cette année encore de l'action pollinisatrice de nos abeilles, les ruches installées sur le toit de l'édifice ont livré 13 kilogrammes de miel qui, une fois mis en pot par notre partenaire Alvéole, furent distribués aux membres du personnel.

L'AVENIR

Aujourd'hui, le Grand Théâtre aborde l'avenir avec la complicité de plusieurs nouveaux collaborateurs, notamment le directeur de l'administration Claude Verret, la cheffe du service de la billetterie Olivia Allaire, l'analyste financière Nathalie Voyer et Christian Noël, nouveau directeur de la programmation. En leur nom et en celui de leurs collègues, je tiens à remercier les membres du conseil d'administration de la Société du Grand Théâtre de Québec et la présidente du conseil, madame Carole Théberge, pour leur engagement et leur loyauté, le ministre de la Culture, monsieur Mathieu Lacombe, les artistes qui nous confient la diffusion ou la production de leurs œuvres et, bien sûr, les citoyens qui nous visitent l'année durant. C'est grâce à vous tous que les arts de la scène continuent soir après soir d'enrichir notre culture !

GAÉTAN MORENCY

RAPPORT DU DIRECTEUR DE LA PROGRAMMATION



Stéphane Bourgeois

Troisième saison artistique consécutive hypothéquée par la pandémie s'étant déclarée en mars 2020, l'exercice 2021-2022 fut encore une année de tous les défis. Une autre saison lourdement marquée par de nombreux questionnements : nos salles seront-elles enfin ouvertes pour de bon ? Selon quelles jauges progressives ? Combien de spectacles devons-nous encore reporter ? Le public sera-t-il et, surtout, *pourra-t-il* être au rendez-vous ?

La fermeture obligée du Grand Théâtre, du 19 décembre 2021 au 13 février 2022 inclusivement, aura encore évidemment entraîné de multiples reports de spectacles. Heureusement, tant le public que les artistes ont finalement été présents au cours du reste de la saison.

À la salle Louis-Fréchette, dès que la jauge a franchi le seuil de 1 000 spectateurs, les spectacles des artistes suivants ont été parmi les plus marquants de notre programmation maison : le pianiste Jean-Michel Blais, accompagné par trois musiciens fabuleux, a conquis une salle enthousiaste ; les fidèles Cowboys Fringants se sont produits deux soirs durant à guichets fermés ; Patrice Michaud, Louis-Jean Cormier, Pierre Lapointe, *Tire le coyote* et *Cœur de pirate* ont témoigné de l'immense vitalité de la scène musicale québécoise.

Le spectacle événement *Les Polissons de la chanson* avec, entre autres, Michel Rivard, Luc De Larochellière, Ingrid St-Pierre et Saratoga, dans une mise en scène magistrale d'Alice Ronfard, a permis à ces artistes de servir à la perfection le répertoire de Brassens, sous la direction musicale d'Yves Desrosiers.

En humour, Boucar Diouf a comme toujours rempli la salle Louis-Fréchette avec sa verve scientifique. Après deux longues années de report, nous avons enfin pu présenter,

en collaboration avec La Rotonde, l'extraordinaire spectacle *Vanishing Mélodies* des Ballets Jazz Montréal, consacré à la superbe musique de Patrick Watson.

La scène de la salle Louis-Fréchette, transformée en sympathique cabaret pouvant accueillir alors de 250 à 300 personnes assises, a fourni un écrin magnifique à bien des jeunes artistes québécois : Bon Enfant, Mon Doux Saigneur, Valence, l'ensemble Flore Laurentienne, Fuudge, Maude Audet, Saratoga, Antoine Corriveau, Evelyne Brochu, David Goudreault, Thierry Larose, MISC, The Besnard Lakes, Little Misty, JP « Le Pad » Tremblay, Ariane Roy et Des Sourcils ont ainsi pu y déployer leur talent. Jacques Michel, Dumas pour les 20 ans de son disque *Le Cours des jours*, Ariane Moffatt solo, Catherine Major solo, Juste Robert, Yves Lambert Trio, le jazzman François Rioux, le spectacle *Brel et Barbara, héros fragiles* avec Renaud Paradis et Julie Daoust, Quartom, Kleztory, Constantinople avec les Corses d'A Filetta, puis avec les Espagnols d'Accademia del Piacere, ont également contribué à cette vaste vitrine artistique.

À la salle Octave-Crémazie, dès la fin de mars, Émile Proulx-Cloutier solo et Jorane – deux représentations chacun –, les humoristes Anne-Élisabeth Bossé, Philippe-Audrey Larrue-St-Jacques et le sublime Adib Alkhalidey, ainsi que Kayhan Kalhor et Kiya Tabassian ont séduit leur auditoire respectif avec leur prestation des plus convaincantes. Toujours à la même salle, la palme de la popularité revient indéniablement au grand Michel Rivard qui a fait salle comble cinq soirs durant avec son émouvant spectacle *L'origine de mes espèces*.

Marie-Annick Lépine, accompagnée par Catherine Durand, a charmé le jeune public au foyer de la salle Louis-Fréchette. En collaboration avec le Festival de la chanson de Petite-Vallée et l'Ampli de Québec, *L'Escale Québec*, mettant en vedette de jeunes interprètes d'ici et de France, a aussi eu lieu au même endroit.

Joyau essentiel, le STUDIOTELUS nous avait déjà permis de surmonter une partie des aléas pandémiques au cours des deux saisons précédentes. Dès le 1^{er} septembre, le guitariste James Forest y a amorcé une saison remplie de découvertes tous azimuts. Ont suivi Simon Kearney, le pianiste Simon Leoza, Rick et les Bons Moments, l'Acadien Joseph Edgar, Constantinople et le joueur de kora Ablaye Cissoko, le duo électro Paupière, Julien Sagot avec une éblouissante formation de jazz, Dans l'Shed, Zal Sissokho, le jeune chanteur Metò, Myriam Gendron, Reno McCarthy, Josianne Paradis, Marie Claudel, Jerusalem In My Heart, Bosko Baker, Thus Owls, le chanteur Clerel, Ben Claveau, Jordane, Mat Vezio, le saxophoniste Benjamin Deschamps,



De gauche à droite : Flore Laurentienne • Bonbon Vodoo • Evelyne Brochu • Zai Sissokho

Hélène Barbier, la formation Rosier, Renaud Gratton, Pulsart Trio, les Français de Bonbon Vodou et le génial saxophoniste et claviériste Julien Fillion. Le pianiste Martin Lizotte en grande formation et le décapant duo électro de Québec Ping Pong Go ont également effectué des lancements de disque au STUDIOTELUS. Tout mélomane ou tout amateur le moins curieux ne pouvait que trouver son compte parmi tous ces spectacles, au gré des heures de présentation des plus variables, de 18 h à 22 h, ce qui nécessitait une étroite coordination de la part de toutes nos équipes.

Bien d'autres artistes et événements de renom se sont distingués dans nos salles de spectacles. Parmi ceux-ci, citons Francis Cabrel, Robert Charlebois, Jesse Cook, Notre Dame de Paris, Simon Leblanc, Louis-José Houde, Dream Theater, Guillaume Pineault et Brit Floyd.

Qui plus est, d'un point de vue plus personnel, à 68 ans bien révolus, après 34 années au service assidu du Grand Théâtre et de la dynamique communauté artistique d'ici et d'ailleurs, le temps était venu pour moi de passer le flambeau. Ayant eu le privilège de programmer bon nombre de spectacles parmi ceux qui seront à l'affiche d'ici octobre 2023, je considère que tout demeure en place pour poursuivre, voire accélérer, le mandat de démocratisation et d'accessibilité amorcé depuis plusieurs décennies au Grand Théâtre de Québec, lieu de rencontre essentiel à la vie culturelle de la ville et de la province de Québec.

Je m'empresse donc de souhaiter la bienvenue et bonne chance à Christian Noël, mon talentueux et polyvalent successeur à la direction de la programmation : ayant fièrement occupé ce poste durant 23 ans, je suis bien conscient de la créativité, de l'engagement et de la patience infinie que la tâche exige quotidiennement. L'ampleur de celle-ci offre cependant bien des sources de satisfaction et d'émulation. Ne l'oublions pas : le Grand Théâtre doit d'abord sa réputation à la qualité de sa programmation et à l'accueil généreux du grand public.

Enfin, j'adresse mes remerciements habituels à l'ensemble de mes collègues, et plus particulièrement à Gaétan, à Jean-Claude, à Steeve et à Michel. Merci du fond du cœur à Catherine et à Colin, pour des raisons bien évidentes. Artistes et artisans : merci à vous tous ! Nous vous devons notre raison d'être. Au plaisir, longue vie !

MICHEL CÔTÉ

MESSAGE DU NOUVEAU DIRECTEUR DE LA PROGRAMMATION



D'entrée de jeu, je tiens à remercier Michel Côté pour le travail de démocratisation qu'il a accompli sans relâche depuis 1999 en décloisonnant la programmation du Grand Théâtre, en la rapprochant des citoyens et en faisant en sorte que le public puisse faire de belles découvertes musicales sans que soit jamais sacrifiée l'excellence artistique à laquelle il s'attend lorsqu'il achète son billet. C'est un honneur de succéder à Michel à la direction de la programmation.

J'aborde le mandat qui m'est confié telle une course à relais où, recevant le témoin des mains de mon prédécesseur, je prends mon élan dans le même sens, mais à ma manière, afin de maintenir la qualité ainsi que l'accessibilité artistique et financière, tout en poursuivant le développement de nouvelles clientèles et de nouveaux talents.

Alors que nous sortons progressivement de la pandémie dont l'émergence en 2020 a coïncidé, ironie du sort, avec l'ouverture du STUDIOTELUS, nous allons pouvoir intensifier le développement de cet extraordinaire incubateur de talents où, de plus en plus, les jeunes artistes pourront présenter leurs premiers spectacles, y lancer ensuite un album et éventuellement transiter par la salle Octave-Crémazie, de jauge médiane, pour, un jour, occuper la salle Louis-Frédette, avec ses 1885 sièges. Cette complémentarité de nos trois salles principales sera au cœur de nos actions de programmation, tout comme le seront les partenariats avec nos organismes résidents et avec les forces vives des arts de la scène de la capitale.

Et dans une salle ou une autre, qu'il s'agisse de jeunes créateurs ou d'artistes consacrés jouant devant un jeune public ou une foule d'adultes, une constante demeurera et me captivera toujours : ce moment où, au bout d'une chanson ou de plusieurs, on sent tout à coup que ça y est, les artistes et le public fusionnent. Cet instant où la magie opère et rassemble tout le monde, c'est ma raison d'exercer ce métier. Longue vie au Grand Théâtre et à la culture québécoise !

CHRISTIAN NOËL

L'ORGANISATION



MISSION

Depuis plus de 50 ans, à titre de diffuseur majeur des arts de la scène, le Grand Théâtre de Québec favorise l'épanouissement culturel des citoyens de la région de la Capitale-Nationale et de l'est du Québec. En vertu de la *Loi sur la Société du Grand Théâtre de Québec* adoptée en 1982 et modifiée en 2007, son rôle vise à alimenter la vie culturelle québécoise d'activités artistiques de qualité en offrant au public, à la fois vaste et diversifié, des spectacles provenant de la scène internationale, nationale ou locale.

La mission du Grand Théâtre consiste à procurer un lieu de résidence aux organismes majeurs, à favoriser l'accessibilité aux différentes formes d'art de la scène et promouvoir la vie artistique et culturelle au Québec.

UN LIEU DE DIFFUSION UNIQUE

Le Grand Théâtre offre deux salles de spectacle hautement polyvalentes : Louis-Fréchette, qui peut accueillir 1885 spectateurs, et Octave-Crémazie, 510. On y retrouve également le STUDIOTELUS, un espace multifonctionnel et polyvalent de création, de diffusion des arts numériques et des arts de la scène ainsi que de restauration. Le Grand Théâtre abrite également le Conservatoire de musique de Québec et deux salles de répétition.

Le Grand Théâtre est également le foyer de trois institutions culturelles parmi les plus importantes de notre région, tant par leur renommée respective que par leur influence dans le milieu : l'Opéra de Québec, l'Orchestre symphonique de Québec et le Théâtre du Trident.



De gauche à droite : **HEROES/BOWIE/BERLIN** • Jorane • Boucar Diouf •
Opéra de Québec



SYNTHÈSE DE LA PROGRAMMATION 2021-2022

Salle Louis-Fréchette	NOMBRE DE SPECTACLES	NOMBRE DE REPRÉSENTATIONS	NOMBRE DE SPECTATEURS	POURCENTAGE ⁽¹⁾ D'ASSISTANCE	PRODUCTIONS PRÉSENTATIONS COPRÉSENTATIONS
Opéra	4	16	10 587	48 %	0
Concerts symphoniques	21	33	26 018	67 %	2
Chanson francophone	24	29	17 989	78 %	23
Musique du monde	4	4	541	60 %	4
Conte	1	1	224	95 %	1
Danse	1	1	1 629	88 %	1
Variétés	9	13	14 553	77 %	3
Ciné-conférences	1	1	228	19 %	1
Humour	4	6	10 986	97 %	1
Exercices pédagogiques	2	2	309	53 %	0
Événements privés	7	7	4 124	90 %	1
Théâtre musical	1	8	14 639	97 %	0
Jazz	3	3	379	52 %	3
	82	124	102 206	73 %	40
Salle Octave-Crémazie					
Théâtre	5	110	35 575	72 %	0
Chanson francophone	3	8	3 230	79 %	3
Musique du monde	2	3	766	50 %	2
Concerts symphoniques	1	2	160	16 %	0
Événements privés	1	1	400	100 %	0
Humour	3	4	1 443	71 %	2
	15	128	41 574	71 %	7
STUDIOTELUS					
Chanson francophone	14	14	432	58 %	13
Musique du monde	5	5	248	78 %	5
Ciné-conférences	1	1	40	100 %	1
Conférences	1	2	40	100 %	1
Concerts symphoniques	2	2	99	84 %	1
Jazz	4	4	229	74 %	3
Variétés	6	6	235	63 %	6
Événements privés	11	11	487	100 %	3
	44	45	1 810	74 %	33
FOYERS					
	17	17	1 097	97 %	15
Total	158	314	146 687	73 %	95

(1) Le pourcentage d'assistance a été calculé selon la capacité autorisée par la santé publique et non selon le nombre de sièges dans la salle.



De gauche à droite : **Anne-Élisabeth Bossé** • Dans l'**Shed** • **David Goudreault** • **Ariane Roy** • **Jerusalem In My Heart**



NOMBRE DE JOURS D'UTILISATION PAR SALLE

	LOUIS-FRÉCHETTE	OCTAVE-CRÉMAZIE	FOYERS	STUDIOTELUS	TOTAL
Représentations	114	114	16	44	288
Montage, démontage et répétitions	78	47	1	4	130
TOTAL	192	161	17	48	418



De gauche à droite : **Des Sourcils** • **Paupière** • **Antoine Lachance** • **Hélène Barbier** • **Simon Leblanc**



SPECTACLES ET ACTIVITÉS

Depuis plus de 50 ans, le Grand Théâtre de Québec fait vivre les arts de la scène et fait vibrer le cœur des Québécois. La diversité des spectacles programmés au cours de la saison 2021-2022 sur les scènes du Grand Théâtre visait à permettre des rencontres mémorables entre le public et des artistes de tous horizons. Comme en témoigne la revue des activités présentées et projetées, l'accès des citoyens à un large spectre des arts de la scène se voulait, encore une fois, une préoccupation centrale.

La situation pandémique ayant de nouveau contrecarré certains plans, la majorité des spectacles ont tout de même pu avoir lieu. Instaurée de façon régulière au courant de l'année 2020, la récente configuration de type cabaret aménagée sur la scène de la salle Louis-Fréchette a été judicieusement exploitée afin de permettre la présentation de spectacles intimistes avec des jauges restreintes.

CHANSON ET VARIÉTÉS

Fer de lance de notre programmation maison, l'univers de la chanson et des variétés cherche à attirer un public nombreux afin qu'il puisse découvrir ou redécouvrir maints artistes et formations de renom œuvrant dans des genres distincts. Les générations montantes, notamment, ont eu plusieurs occasions d'apprécier les artistes émergents de la francophonie qui partagent leurs préoccupations et leurs aspirations.

SALLE LOUIS-FRÉCHETTE

Chœur En Supplément'Air – [Annulé](#)

Louis-Jean Cormier

Bobby Bazini – [Reporté](#)

Chilly Gonzales – [Reporté](#)

Dream Theater

Jean-Michel Blais

Patrice Michaud

Simon Leblanc

Boucar Diouf

Robert Charlebois

Hommage à Metallica symphonique

Brit Floyd

Steve Hackett – [Reporté](#)

Pierre Lapointe

Salvatore Adamo – [Reporté](#)

Louis-José Houde

Les Cowboys Fringants

Tire le coyote

Chris de Burgh – [Reporté](#)

Les Polissons de la chanson

Cœur de pirate

HEROES/BOWIE/BERLIN

Jesse Cook

Francis Cabrel

Ludovico Einaudi – [Annulé](#)

Notre Dame de Paris

SCÈNE DE LA SALLE LOUIS-FRÉCHETTE

Bon Enfant et Mon Doux Saigneur

Valence

François Rioux Quartet

Catherine Major

Fuudge

Maude Audet

Saratoga

Antoine Corriveau

Evelyne Brochu

Constantinople et A Filetta

David Goudreault

Yves Lambert Trio

Quartom

Janie et Márcio – [Reporté](#)

Thierry Larose

MISC

Klezstory

Brel et Barbara, héros fragiles

Flore Laurentienne

Ariane Moffatt

The Besnard Lakes

Little Misty

JP « Le Pad » Tremblay

Dumas

Constantinople et Accademia del Piacere

Jacques Michel

Ariane Roy

Juste Robert

Des Sourcils

SALLE OCTAVE-CRÉMAZIE

Diane Tell

Quatuor Bohème

Passe-Partout – [Reporté](#)

Émile Proulx-Cloutier

Philippe-Audrey Larrue-St-Jacques – [Reporté](#)



De gauche à droite : Orchestre symphonique de Québec • Antoine Corriveau • Robert Charlebois • Quartom



Anne-Élisabeth Bossé
Jorane
Michel Rivard
Guillaume Pineault
Kayhan Kalhor et Kiya Tabassian
Adib Alkhalidey

LE STUDIOTELUS

James Forest
Simon Kearney
Simon Leoza
Rick et les Bons Moments
Joseph Edgar
Constantinople et Ablaye Cissoko
Paupière
Julien Sagot
Dans l'Shed
Zal Sissokho
Metò
Myriam Gendron
Reno McCarthy
Josiane Paradis
Marie Claudel
Jerusalem In My Heart
Ori Dagan – [Reporté](#)
Antoine Lachance
Bosko Baker
Thus Owls
Clerel
Mat Vezio
Benjamin Deschamps
Hélène Barbier
Rosier
Renaud Gratton
Pulsart Trio
Bonbon Vodou
Julien Fillion

FOYER DE LA SALLE LOUIS-FRÉCHETTE

Marie-Annick Lépine

DANSE

Depuis plusieurs décennies, le Grand Théâtre est reconnu comme un foyer de la danse. Au cours de la saison 2021-2022, le public était une fois de plus convié à découvrir des productions audacieuses et emballantes. Représentatives des mouvances actuelles les plus marquantes en danse contemporaine, les compagnies invitées à se produire sur nos scènes se font l'écho des tendances internationales qui contribuent à définir le genre.

La Otra Orilla – *Magnetikae* – [Reporté](#)
Ballets Jazz Montréal – *VANISHING MÉLODIES* – *Musique de Patrick Watson*

MUSIQUE SYMPHONIQUE

Toujours cher au cœur des Québécois, l'Orchestre symphonique de Québec a poursuivi sa mission, souvent de façon virtuelle en cette année exceptionnelle. Rappelons que depuis plus de cent ans, l'Orchestre permet de faire connaître à un public mélomane des œuvres majeures du répertoire symphonique ainsi que les créations de compositeurs québécois, canadiens ou étrangers, portées par des solistes et un ensemble exceptionnels.

L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE QUÉBEC

La Russie romantique avec Olari Elts et Rachel Barton Pine
La Symphonie fantastique avec Bramwell Tovey et Stewart Goodyear

Beethoven, Dvorak et McCartney avec Johannes Debus et Victor Julien-Laferrière

James Bond avec David Martin et Jeans n' Classics

La Neuvième Symphonie de Beethoven avec Elvind Gullberg Jensen, Lauren Margison, Allyson McHardy, Éric Laporte, Tomislav Lavoie et le Chœur de l'OSQ

Ludovic et la tempête avec Julien Proulx, Bertrand Alain et Janie Lavoie

Lortie et Liszt avec Joshua Weilerstein et Louis Lortie

En attendant Noël avec Jon Kimura Parker

Damien Robitaille l'homme et l'orchestre avec David Martin et Damien Robitaille

Le concerto pour violoncelle de Chostakovitch avec Bramwell Tovey et Amanda Forsyth – [Annulé](#)

Chopin et Dvorak avec Pierre Bleuse et Janina Fialkowska – [Annulé](#)



De gauche à droite : Benjamin Deschamps • Rosier • Simon Lezoa • Brit Floyd



Hollywood 6 avec Mélanie Léonard, Véronika Makdissi-Warren, Bertrand Alain et Janie Lavoie – [Reporté](#)

La Cinquième de Tchaïkovski avec Anu Tali et Simone Porter

Merveilleuse Aviva Fortunata avec Clemens Schukdt et Aviva Fortunata

Une fête russe avec Nicolah Carter et Roman Simovic
Circus Opus avec Mélanie Léonard, Bertrand Alain, Benoît Lemay, Maurice Laforest, Véronika Makdissi-Warren et Huguette Lauzé

Le Requiem de Verdi avec Bramwell Tovey, Lyne Fortin, Susan Platts, David Pomeroy, John Relyea et le Chœur de l'OSQ

Ariane Moffatt avec David Martin, Ariane Moffatt et Martha Wainwright

Finale grandiose : une vie de héros avec Bramwell Tovey, Charles Richard-Hamelin et la participation des étudiants du Conservatoire de musique de Québec et de la Faculté de musique de l'Université Laval

L'ORCHESTRE DU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE

Soirée Dvorak sous la direction de Jean-Claude Picard
 Place à l'Opéra

OPÉRA

Encore une fois, l'Opéra de Québec s'est démarqué avec la présentation de trois œuvres majeures du répertoire qui ont su mettre de l'avant des artistes québécois et canadiens de réputation internationale ainsi que des jeunes artistes lyriques dont la carrière est en pleine ascension.

L'OPÉRA DE QUÉBEC

Elisir d'amore de Gaetano Donizetti

Don Giovanni de Wolfgang Amadeus Mozart

FESTIVAL D'OPÉRA DE QUÉBEC

Faust de Charles Gounod

CINÉ-CONFÉRENCES

Depuis nombre d'années, les Québécois parcourent la planète sans même devoir quitter leur port d'attache grâce aux ciné-conférences présentées par Les Grands Explorateurs. Une fois de plus, ils étaient invités à vivre des incursions dans des cultures fascinantes et des environnements à couper le souffle, mais cette saison n'a malheureusement pas pu avoir lieu.

Par ailleurs, le film documentaire *L'Écrin de verre*, qui révèle la prouesse architecturale dont a bénéficié le bâtiment pour protéger et valoriser sa composition originale, a été diffusé auprès des collaborateurs au projet et des équipes et partenaires du Grand Théâtre.

LES GRANDS EXPLORATEURS

Saison 2021-2022 – [Annulé](#)

L'ÉCRIN DE VERRE

Un documentaire d'André Morency et de Nicolas Léger

THÉÂTRE

Le Théâtre du Trident brille dans la ville de Québec et parmi les théâtres de la province depuis plus de 50 ans maintenant. Ouvert au répertoire théâtral mondial et aux œuvres récentes signées par des dramaturges d'ici et d'ailleurs dont l'écriture témoigne des préoccupations les plus actuelles, le Théâtre du Trident porte une mémoire théâtrale qui évolue, s'adapte et réaffirme, d'année en année, son attachement à une dramaturgie forte qui résonne dans le cœur du public québécois.

LE THÉÂTRE DU TRIDENT

Le Meilleur des Mondes de Guillaume Corbeil, mise en scène de Nancy Bernier

Salle de nouvelles, adaption pour la scène de Lee Hall, basée sur le film de Paddy Chayessky, mise en scène de Marie-Josée Bastien

Roméo et Juliette de William Shakespeare, adaptation de Rébecca Déraspe, mise en scène de Jean-Philippe Joubert

Cabaret, spectacle basé sur la pièce de John Van Druten et les récits de Christopher Isherwood, traduction d'Yves Morin, mise en scène de Bertrand Alain – [Reporté](#)



De gauche à droite : *Quatre révolutionnaires* de Diane Landry • *Envolée lyrique* de Philomène Longpré • *Tourmente* de Jean Dubois



Run de lait de Justin Laramée, mise en scène d'Olivier Normard et Justin Laramée

Un ennemi du peuple d'Henrik Ibsen, adaptation de Sarah Berthiaume, mise en scène d'Édith Patenaude

ANIMATIONS GRATUITES

Une programmation d'animations destinées à permettre à tous les Québécois de découvrir, dans des répertoires très variés, une pléiade d'artistes d'ici et d'ailleurs est en place afin de poursuivre une tradition d'initiations culturelles remontant aux origines du Grand Théâtre.

MIDIS-MUSIQUE (Coprésentation avec le Conservatoire de musique de Québec)

Jonathan Huard, percussions, et Sophie Major, piano
Simon Boily-Proulx, piano, et Annabelle Blanchard, soprano

Emma Ahern, hautbois, et Rosalie Brulotte, soprano
François Brunelle, contrebasse, et Rachelle Lambert, piano

Charles-Étienne Palud, piano, et Nicholas Miller, trombone
Jean Barrette, clarinette, et Rose Deschênes, cor
Élie Lefebvre-Pellegrino, guitare et Ismaël Rahem, hautbois

Laurianne Houde, violon, et Gabrielle Lavoie, trombone
Rose Lebeau Sabourin, soprano, et Maxence Élisée Lasserre-Engberts, baryton-basse

Ismaël Rahem, hautbois et Philippe Gagné, piano
Musique de chambre

LE STUDIOTELUS

Ouvert en octobre 2019, le STUDIOTELUS est un nouvel espace multifonctionnel et polyvalent de diffusion des arts numériques, des arts de la scène et de restauration destiné au public du Grand Théâtre. En plus de bonifier l'offre culturelle et l'expérience client, le STUDIOTELUS fait de notre institution un chef de file dans la production, la diffusion et la promotion de pratiques artistiques à la fois audacieuses et accessibles, et ce, dans un environnement inspiré et inspirant.

Martin Lizotte

Ping Pong Go

Ben Claveau

Jordane

L'Escale Québec / Les Escales en chanson de Petite-Vallée à Québec

EXPOSITIONS ET VERNISSAGES

Philomène Longpré – *Envolée lyrique*

Diane Landry – *Quatre révolutionnaires*

Jean Dubois – *Tourmente*

CROISSANTS-MUSIQUE

Saison 2021-2022 – [Annulé](#)

CONFÉRENCES ET DISCUSSIONS

Formations techniques sur l'utilisation de porteuses
Rencontre artistique avec Diane Landry

ÉVÉNEMENTS PRIVÉS

Comme chaque année, des organisations œuvrant dans divers secteurs d'activité ont choisi nos salles afin d'y présenter des événements privés faisant appel aux arts de la scène. Fidèle à sa réputation, l'équipe du Grand Théâtre sait mettre son expertise au service des clients afin de les guider dans leur démarche et de les accueillir dans des conditions optimales.

Cérémonie d'engagement de l'ingénieur

Remise de diplômes de l'École Les Etchemins

Les Homardises de la Fondation Cité-Joie

Événement Beenox

Gala du Conservatoire de musique de Québec

Émission radiophonique *Dernière de Claude Bernatchez* de Radio-Canada en direct

LANCEMENTS DE SAISON ET CONFÉRENCES DE PRESSE

Lancement de programmation 2021-2022 de l'OSQ

Lancement de saison du Domaine Forget

Lancement du spectacle sur l'œuvre de Charlie Chaplin par Productions Richard Aubé

Lancement du livre *Le Grand Théâtre de Québec – L'histoire vivante d'une scène d'exception*

PLAN STRATÉGIQUE



SOMMAIRE DES ENGAGEMENTS DU PLAN STRATÉGIQUE 2021-2023

MISSION

Procurer un lieu de résidence aux organismes artistiques majeurs, favoriser l'accessibilité aux diverses formes d'art de la scène et promouvoir la vie artistique et culturelle au Québec.

VISION

Inscrire le leadership du Grand Théâtre Québec au cœur du développement culturel, social et économique de la grande région de la Capitale-Nationale. Valeurs : Engagement, collaboration, créativité, respect, implication dans le milieu.

ENJEU 1 : LES ARTS DE LA SCÈNE ACCESSIBLES AU PLUS GRAND NOMBRE

ORIENTATIONS	OBJECTIFS	INDICATEURS	CIBLES	
			2021-2022	2022-2023
1. Créer des occasions de rencontres avec le public	1.1 Augmenter la fréquentation des lieux publics de la Société du Grand Théâtre de Québec (SGTQ)	Nombre de personnes ayant fréquenté des lieux publics de la SGTQ à d'autres moments que lors de présentation de spectacles dans les salles Louis-Frédérique et Octave-Crémazie	4 900	9 800
	1.2 Maintenir un haut niveau de satisfaction générale de la clientèle	Taux de satisfaction de la clientèle à l'égard de l'expérience client	95 %	95 %
	1.3 Assurer un taux d'assistance annuel moyen d'au moins 75 %	Taux d'assistance annuel moyen : salle Louis-Frédérique	75 %	75 %
		Taux d'assistance annuel moyen : salle Octave-Crémazie	75 %	80 %

ENJEU 2 : UNE PERFORMANCE ORGANISATIONNELLE OPTIMALE

2. Développer des stratégies de commercialisation numérique	2.1 Augmenter la fréquentation par le public des plateformes numériques de la SGTQ	Nombre de visites sur le site Internet de la SGTQ	390 000	490 000
		Nombre de personnes suivant les médias sociaux de la SGTQ	26 500	29 000
	2.2 Augmenter les ventes de billets sur le Web	Proportion de billets électroniques vendus (productions du GTQ et producteurs externes)	70 %	70 %
3. Renforcer la capacité organisationnelle	3.1 Assurer le maintien des compétences organisationnelles (Ressources humaines)	Taux de réalisation du plan de relève en ressources humaines	100 %	100 %
	3.2 Assurer une utilisation optimale des salles de la SGTQ	Nombre de jour-utilisation annuel de la salle Louis-Frédérique	120	210
		Nombre de jour-utilisation annuel de la salle Octave-Crémazie	120	220
	3.3 Accroître les revenus provenant de sources de financement autonomes et privées, autres que la billetterie, la location des salles et la facturation des services scéniques	Montant des revenus provenant des commandites et de la concession bar et restaurant	350 000 \$	525 000 \$

RESSOURCES HUMAINES



EFFECTIF ET PERSONNEL RÉGULIER

L'effectif régulier de la Société compte 37 postes au 31 août 2022. La Société embauche aussi, sur une base occasionnelle, plus de 100 employés, principalement des préposés à l'accueil, des techniciens de scène et des préposés aux ventes.

EFFECTIF RÉGULIER

CENTRE DE RESPONSABILITÉ	EFFECTIF
Direction générale	
Direction générale	2
Sous-total	2
Services à la clientèle	
Marketing et communications	5
Accueil	1
Billetterie	6
Sous-total	12
Direction de la programmation	
Programmation	2
Services scéniques	10
Sous-total	12
Direction de l'administration	
Administration	5
Immeuble	6
Sous-total	11
Total	37

PERSONNEL RÉGULIER AU 31 AOÛT 2022

DIRECTION GÉNÉRALE

Gaétan Morency*
Président-directeur général

Nathalie Boulay
Adjointe exécutive

SERVICES À LA CLIENTÈLE

MARKETING,
COMMUNICATIONS ET
EXPÉRIENCE CLIENT

Jean-François Ermel*
Directeur

MARKETING ET
COMMUNICATIONS

Lucie Cloutier*
Cheffe de service

Mireille Pouliot
Conseillère en communication

Marie-Ève Moisan
Conseillère en communication
numérique

Benjamin Hornoy
Coordonnateur des contenus
numériques

ACCUEIL

Geneviève Bergeron*
Cheffe de service

BILLETTERIE

Olivia Allaire*
Cheffe de service

Michèle Bilodeau
Coordonnatrice, billetterie
et CRM

Élise Lapointe
Technicienne en
administration

Manon Desrochers
Adjointe à la cheffe de la
billetterie

Valérie Nadeau
Préposée à la billetterie

Caroline Ferraris
Préposée à la billetterie

DIRECTION DE LA PROGRAMMATION

Michel Côté*
Directeur de la programmation

Jean-Claude Anto
Coordonnateur à la
programmation

SERVICES SCÉNIQUES

Michel Desbiens*
Chef de service

Steeve Simard
Technicien aux services
scéniques

Benoît Rousseau
Chef machiniste
Salle Louis-Fréchette

Pierre Forgues Jr.
Chef sonorisateur
Salle Louis-Fréchette

Jacques Mercier
Chef éclairagiste
Salle Louis-Fréchette

Serge Gingras
Chef projectionniste
Salle Louis-Fréchette

Jean-Nicolas Soucy
Chef machiniste
Salle Octave-Crémazie

Réjean Julien
Chef sonorisateur
Salle Octave-Crémazie

Denis Guérette
Chef éclairagiste
Salle Octave-Crémazie

Pierrick Ciguineau
Chef polyvalent

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION

Claude Verret*, CPA
Directeur des finances et de
l'administration**

Marc Girard*, CPA, CMA
Directeur de l'administration***

Nathalie Voyer, CPA
Analyste financière

Hélène Lévesque, SCP
Paie-maître

Chantal Audet
Secrétaire

IMMEUBLE

Albani Boudreau*
Chef de service

Guy Hervé Mbunkeu T.
Électricien

Danny Labrie
Ouvrier certifié en entretien

Jean-François Desmeules
Ouvrier certifié en entretien

Alexandre Picard
Électricien principal

Jacques Desbiens
Journalier

* Membre du comité de gestion

** En fonction depuis le 16 mai 2022

*** Départ le 12 septembre 2022



RAPPORT DE LA DIRECTION

Les états financiers de la Société du Grand Théâtre de Québec ont été dressés par la direction, qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de méthodes comptables appropriées qui respectent les normes comptables canadiennes du secteur public. Les renseignements financiers contenus dans le reste du rapport annuel concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles internes conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

La Société du Grand Théâtre de Québec reconnaît qu'elle est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui la régissent.

Le conseil d'administration surveille la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière et il approuve les états financiers. Il est assisté dans ses responsabilités par le comité de vérification dont les membres ne font pas partie de la direction. Ce comité rencontre la direction et l'auditeur indépendant, examine les états financiers et en recommande l'approbation au conseil d'administration.

Le Vérificateur général du Québec a procédé à l'audit des états financiers de la Société du Grand Théâtre de Québec, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et son rapport de l'auditeur indépendant expose la nature et l'étendue de cet audit et l'expression de son opinion. Le Vérificateur général peut, sans aucune restriction, rencontrer le comité de vérification pour discuter de tout élément qui concerne son audit.

Le président-directeur général

GAÉTAN MORENCY

Le directeur des finances et de l'administration

CLAUDE VERRET, CPA

Québec, le 13 décembre 2022

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

À l'Assemblée nationale

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

J'ai effectué l'audit des états financiers de la Société du Grand Théâtre de Québec (« la Société »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 août 2022, l'état des résultats, l'état de l'excédent cumulé, l'état de la variation de la dette nette et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À mon avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société au 31 août 2022, ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation, de la variation de sa dette nette et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

J'ai effectué mon audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Je suis indépendante de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et je me suis acquittée des autres responsabilités déontologiques qui m'incombent selon ces règles. J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Mes objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant mon opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, j'exerce mon jugement professionnel et je fais preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- j'identifie et évalue les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, je conçois et mets en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunis des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- j'acquies une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;
- j'apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- je tire une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si je conclus à l'existence d'une incertitude significative, je suis tenue d'attirer l'attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Mes conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de mon rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Société à cesser son exploitation;
- j'évalue la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécie si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Je communique aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et mes constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurais relevée au cours de mon audit.

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (RLRQ, chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis ces normes ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Pour la vérificatrice générale du Québec,

DANIEL MARTEL, CPA auditeur

Directeur principal d'audit

Québec, le 13 décembre 2022

ÉTATS FINANCIERS

ÉTAT DES RÉSULTATS

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT 2022

(en milliers de dollars)



	2022 Budget	2022 Réel	2021 Réel
REVENUS			
Subventions du gouvernement du Québec – fonctionnement (note 4)	3 424	6 077	4 995
Subventions du gouvernement du Québec – immobilisations	5 418	720	740
Virement des subventions reportées du gouvernement du Québec	–	3 692	4 192
Billetterie	555	1 110	161
Services scéniques	574	889	379
Présentation de spectacles (note 5)	222	932	112
Location de salles	426	682	242
Stationnements	116	133	68
Commandite	248	465	165
Services à la clientèle	27	51	6
Intérêts	30	84	34
Autres	35	31	29
	11 075	14 866	11 123
CHARGES			
Salaires et avantages sociaux	3 740	4 402	3 237
Taxes municipales et scolaires	1 398	1 249	1 347
Énergies et assurances	766	752	739
Frais artistiques	342	862	271
Frais financiers (note 6)	741	675	666
Entretien et réparations de la bâtisse	658	661	770
Frais de vente de la billetterie	157	338	77
Publicité	231	231	151
Gardiennage	245	240	222
Achats, entretien et réparations d'équipements	263	450	223
Transport et communications	48	47	18
Fournitures	71	94	44
Honoraires professionnels	412	244	267
Stationnements	4	4	–
Pertes à la radiation d'immobilisations corporelles		–	48
Amortissement des immobilisations corporelles	4 087	3 640	3 688
	13 163	13 889	11 768
EXCÉDENT (DÉFICIT) ANNUEL	(2 088)	977	(645)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTATS FINANCIERS

ÉTAT DE L'EXCÉDENT CUMULÉ
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT 2022
(en milliers de dollars)



	2022	2021
EXCÉDENT CUMULÉ AU DÉBUT DE L'EXERCICE	5 513	6 158
Excédent (Déficit) annuel	977	(645)
EXCÉDENT CUMULÉ À LA FIN DE L'EXERCICE (note 12)	6 490	5 513

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTATS FINANCIERS

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

AU 31 AOÛT 2022

(en milliers de dollars)



	2022	2021
ACTIFS FINANCIERS		
Trésorerie	9 542	5 037
Débiteurs	543	572
Subventions à recevoir du gouvernement du Québec (note 7)	40 880	44 299
Dépôt de cautionnement auprès de l'Office de la protection du consommateur	160	160
	51 125	50 068
PASSIFS		
Emprunts (note 9)	6 623	8 264
Dépôts – sur vente de billets	5 543	3 071
Charges à payer et frais courus (note 8)	3 335	2 159
Intérêts courus	271	275
Subventions reportées du gouvernement du Québec	41 100	43 469
Dettes à long terme (note 10)	33 606	35 135
	90 478	92 373
DETTE NETTE	(39 353)	(42 305)
ACTIFS NON FINANCIERS		
Charges payées d'avance	593	442
Fournitures	89	86
Immobilisations corporelles (note 11)	45 161	47 290
	45 843	47 818
EXCÉDENT CUMULÉ (note 12)	6 490	5 513

Obligations contractuelles et droits contractuels (note 13)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

CAROLE THÉRIAULT, ASC
Présidente du conseil
d'administration

GAÉTAN MORENCY
Président-directeur général

ÉTATS FINANCIERS

ÉTAT DE LA VARIATION DE LA DETTE NETTE
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT 2022
(en milliers de dollars)



	2022 Budget	2022 Réel	2021 Réel
EXCÉDENT (DÉFICIT) ANNUEL	(2 088)	977	(645)
Variation attribuable aux immobilisations corporelles			
Acquisitions	(3 209)	(1 511)	(1 537)
Pertes à la radiation d'immobilisations corporelles		-	48
Amortissement	4 087	3 640	3 688
	(1 210)	3 106	1 554
Variation des charges payées d'avance			
		(151)	28
Variation des fournitures			
		(3)	4
		(154)	32
Diminution (Augmentation) de la dette nette			
	(1 210)	2 952	1 586
DETTE NETTE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	(42 305)	(42 305)	(43 891)
DETTE NETTE À LA FIN DE L'EXERCICE	(43 515)	(39 353)	(42 305)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTATS FINANCIERS

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT 2022
(en milliers de dollars)



	2022	2021
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent (Déficit) annuel	977	(645)
Éléments sans incidence sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	3 640	3 688
Pertes à la radiation d'immobilisations corporelles	-	48
Virement des subventions reportées du gouvernement du Québec	(3 692)	(4 192)
Variation des actifs et des passifs reliés au fonctionnement (note 14)	3 261	991
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	4 186	(110)
ACTIVITÉS DE PLACEMENT		
Produits de cession de placements et flux de trésorerie liés aux activités de placements	-	250
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS		
Acquisitions d'immobilisations corporelles et flux de trésorerie liés aux activités d'investissement en immobilisations	(1 468)	(3 374)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Nouveaux emprunts	1 787	3 300
Remboursement des emprunts	(3 428)	(4 153)
Nouvelles dettes à long terme	3 428	4 153
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	1 787	3 300
AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE	4 505	66
TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	5 037	4 971
TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE (note 14)	9 542	5 037

Des subventions à recevoir du gouvernement du Québec de 1 563 397\$ (2021: 1 992 518\$) ont été constatées en contrepartie des subventions reportées du gouvernement du Québec. Ces transactions n'ont aucune incidence sur les flux de trésorerie.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTATS FINANCIERS

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 AOÛT 2022

(Les chiffres dans les tableaux sont en milliers de dollars.)



1. CONSTITUTION ET FONCTIONS

La Société du Grand Théâtre de Québec (la Société), personne morale au sens du Code civil, instituée en vertu de la *Loi sur la Société du Grand Théâtre de Québec* (RLRQ, chapitre S-14.01), a pour objet d'exploiter une entreprise de diffusion des arts de la scène et d'administrer le Grand Théâtre de Québec ou tout autre établissement dont le gouvernement lui confie la gestion.

Ces activités ont particulièrement pour but de procurer un lieu de résidence aux organismes artistiques majeurs, de favoriser l'accessibilité aux diverses formes d'art de la scène et de promouvoir la vie artistique et culturelle au Québec.

En vertu de l'article 32 de sa loi constitutive, la Société finance ses activités par les sommes qu'elle reçoit et les crédits accordés annuellement à cette fin par le Parlement. Le surplus, s'il en est, est conservé par la Société à moins que le gouvernement n'en décide autrement.

En vertu de l'article 984 de la *Loi sur les impôts du Québec* (RLRQ, chapitre I-3) et de l'article 149 de la *Loi de l'impôt sur le revenu du Canada* (L.R.C. (1985), ch. 1 (5^e suppl.)), la Société n'est pas assujettie aux impôts sur le revenu.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

RÉFÉRENTIEL COMPTABLE

Aux fins de la préparation de ses états financiers, la Société utilise prioritairement le *Manuel de comptabilité de CPA Canada* pour le secteur public. L'utilisation de toute autre source de principes comptables généralement reconnus doit être cohérente avec ce dernier.

UTILISATION D'ESTIMATIONS

La préparation des états financiers de la Société par la direction, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que celle-ci ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et passifs, de la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que de la comptabilisation des revenus et des charges au cours de la période visée par les états financiers. Le principal élément pour lequel la direction a établi des estimations et formulé des hypothèses est la durée de vie utile des immobilisations. Les résultats réels peuvent différer des meilleures prévisions faites par la direction.

ÉTAT DES GAINS ET PERTES DE RÉÉVALUATION

L'état des gains et pertes de réévaluation n'est pas présenté étant donné qu'aucun élément n'est comptabilisé à la juste valeur ou libellé en devises.

INSTRUMENTS FINANCIERS

La trésorerie, les débiteurs (autres que les taxes de vente à recevoir) et les subventions à recevoir du gouvernement du Québec sont classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les emprunts, les dépôts – sur vente de billets (autres que les chèques-cadeaux), les charges à payer et frais courus (autres que les avantages sociaux), les intérêts courus et les dettes à long terme sont classés dans la catégorie des passifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les coûts de transaction sont ajoutés à la valeur comptable des éléments classés dans la catégorie des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement lors de leur comptabilisation initiale.

REVENUS

Subventions du gouvernement du Québec

Les subventions du gouvernement du Québec sont comptabilisées à titre de revenus dans l'exercice où le transfert a été autorisé et où la Société satisfait à tous les critères d'admissibilité, sauf lorsque, et dans la mesure où, le transfert crée une obligation répondant à la définition d'un passif. Si un passif est créé, la comptabilisation à titre de revenu a lieu au fur et à mesure que les conditions relatives à ce passif sont rencontrées. Le solde est inscrit dans les subventions reportées.

ÉTATS FINANCIERS

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 AOÛT 2022

(Les chiffres dans les tableaux sont en milliers de dollars.)



2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Autres revenus

Les revenus provenant de la prestation de services et des ventes sont constatés lorsque les conditions suivantes sont remplies :

- il y a une preuve convaincante de l'existence d'un accord;
- la livraison a eu lieu et les services ont été rendus;
- le prix de vente est déterminé ou déterminable;
- le recouvrement est raisonnablement assuré.

ACTIFS FINANCIERS

Trésorerie

La trésorerie se compose de l'encaisse et d'un compte à intérêts élevés, sans échéance.

PASSIF

Régime de retraite

La comptabilité des régimes à cotisations déterminées est appliquée au régime interemployeurs à prestations déterminées gouvernemental puisque la Société ne dispose pas de suffisamment d'informations pour appliquer la comptabilité des régimes à prestations déterminées.

Provision pour les congés de maladie et les vacances

La provision pour les congés de maladie et les vacances a été établie à partir des heures cumulées par les employés et des taux horaires prévus. Les congés de maladie et vacances ainsi établis sont généralement payés dans l'exercice suivant.

Cette provision est présentée dans les charges à payer et frais courus.

ACTIFS NON FINANCIERS

Les actifs non financiers de la Société sont employés normalement pour fournir des services futurs.

Fournitures

Les fournitures sont comptabilisées au moindre du coût ou de la valeur de réalisation nette.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations, acquises du gouvernement du Québec pour une valeur symbolique, sont comptabilisées à la juste valeur à la date d'acquisition. Les autres acquisitions sont comptabilisées au coût. Le coût comprend le matériel, la main-d'œuvre directe, les honoraires professionnels et les autres frais directs. Les immobilisations sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur leur durée de vie utile prévue, soit :

Catégorie	Méthode	Durée
Bâtisse	Linéaire	30 ans
Ajouts et réparations majeures à la bâtisse	Linéaire	15 ans
Équipement technique de scène	Linéaire	10 ans
Ameublement et équipement de bureau	Linéaire	5 ans
Équipement informatique	Linéaire	3 ans
Terrain		non amortissable

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de la Société de fournir des services ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattache à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur nette comptable, son coût est réduit pour refléter sa baisse de valeur. Les moins-values nettes sur les immobilisations corporelles sont imputées aux résultats de l'exercice. Aucune reprise sur réduction de valeur n'est constatée.

ÉTATS FINANCIERS

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 AOÛT 2022

(Les chiffres dans les tableaux sont en milliers de dollars.)



2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

OPÉRATIONS INTERENTITÉS

Les opérations interentités sont des opérations conclues entre entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumises à son contrôle conjoint.

Les actifs reçus sans contrepartie d'une entité incluse au périmètre comptable du gouvernement du Québec sont constatés à leur valeur comptable. Quant aux services reçus à titre gratuit, ils ne sont pas comptabilisés. Les autres opérations interentités ont été réalisées à la valeur d'échange, c'est-à-dire au montant convenu pour la contrepartie donnée en échange de l'élément transféré ou du service fourni.

3. RÉSULTATS ET ÉVOLUTION DES SOLDES DE FONDS

La Société effectue un suivi de ses opérations par fonds.

	2022				2021
	FONDS DES OPÉRATIONS	FONDS DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL	FONDS DES IMMOBILISATIONS	TOTAL	TOTAL
REVENUS					
Subventions du gouvernement du Québec – fonctionnement	6 077	-	-	6 077	4 995
Subventions du gouvernement du Québec – immobilisations	-	-	720	720	740
Virement des subventions reportées du gouvernement du Québec	-	-	3 692	3 692	4 192
Billetterie	1 110	-	-	1 110	161
Services scéniques	889	-	-	889	379
Présentation de spectacles	932	-	-	932	112
Location de salles	682	-	-	682	242
Stationnements	133	-	-	133	68
Commandite	465	-	-	465	165
Services à la clientèle	51	-	-	51	6
Intérêts	84	-	-	84	34
Autres	31	-	-	31	29
	10 454	-	4 412	14 866	11 123

ÉTATS FINANCIERS

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 AOÛT 2022

(Les chiffres dans les tableaux sont en milliers de dollars.)



3. RÉSULTATS ET ÉVOLUTION DES SOLDES DE FONDS (suite)

	2022				2021
	FONDS DES OPÉRATIONS	FONDS DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL	FONDS DES IMMOBILISATIONS	TOTAL	TOTAL
CHARGES					
Salaires et avantages sociaux	4 402	-	-	4 402	3 237
Taxes municipales et scolaires	1 249	-	-	1 249	1 347
Énergies et assurances	752	-	-	752	739
Frais artistiques	862	-	-	862	271
Frais financiers	-	-	675	675	666
Entretien et réparations de la bâtisse	653	-	8	661	770
Frais de vente de la billetterie	338	-	-	338	77
Publicité	231	-	-	231	151
Gardiennage	240	-	-	240	222
Achats, entretien et réparations d'équipements	450	-	-	450	223
Transport et communications	47	-	-	47	18
Fournitures	94	-	-	94	44
Honoraires professionnels	244	-	-	244	267
Stationnements	4	-	-	4	-
Pertes à la radiation d'immobilisations corporelles	-	-	-	-	48
Amortissement des immobilisations corporelles	-	-	3 640	3 640	3 688
	9 566	-	4 323	13 889	11 768
EXCÉDENT (DÉFICIT) ANNUEL	888	-	89	977	(645)
SOLDE DE FONDS AU DÉBUT	563	156	4 794	5 513	6 158
SOLDE DE FONDS À LA FIN	1 451	156	4 883	6 490	5 513

4. SUBVENTIONS DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Les subventions proviennent du ministère de la Culture et des Communications.

Subvention de fonctionnement

La subvention du ministère de la Culture et des Communications tient compte de l'obligation de la Société de loger gratuitement le Conservatoire de musique de Québec, entité sous contrôle commun, selon les conditions rattachées au transfert de propriété du terrain et de la bâtisse. La valeur comptable de cette obligation s'élève à 1 212 307 \$ (2021: 1 238 078 \$) et se compose de la part attribuable au Conservatoire de musique de Québec pour les frais de fonctionnement, les taxes foncières et l'amortissement.

5. PRÉSENTATION DE SPECTACLES

La Société effectue avec certains fournisseurs des échanges de biens et de services. Ces opérations non monétaires sont inscrites aux résultats de la Société à la juste valeur des biens et services échangés, augmentant ainsi les revenus relatifs à la production de spectacles et les charges de publicité pour un montant de 0 \$ (2021: 5 662 \$).

ÉTATS FINANCIERS

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 AOÛT 2022

(Les chiffres dans les tableaux sont en milliers de dollars.)



6. FRAIS FINANCIERS

Les frais financiers de 674 829 \$ (2021: 665 885 \$) comprennent principalement des intérêts sur les dettes à long terme de 604 130 \$ (2021: 608 363 \$) et sur les emprunts de 70 699 \$ (2021: 57 522 \$).

7. SUBVENTIONS À RECEVOIR DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Les subventions à recevoir du gouvernement du Québec proviennent du ministère de la Culture et des Communications et se détaillent comme suit :

	2022	2021
Immobilisations corporelles	40 592	43 986
Remboursement des intérêts sur les dettes à long terme et sur les emprunts	288	313
	40 880	44 299

8. CHARGES À PAYER ET FRAIS COURUS

	2022	2021
Créditeurs et frais courus	2 556	1 588
Salaires	408	263
Avantages sociaux	84	51
Provision pour les congés de maladie et les vacances (note 15)	287	257
	3 335	2 159

9. EMPRUNTS

Le gouvernement du Québec a autorisé, par décret daté du 15 juin 2022 (2021: 28 octobre 2020), la Société à instituer un régime d'emprunts valide jusqu'au 31 mars 2023 (2021: 31 octobre 2021). Ce décret lui permet d'emprunter un montant maximal de 22 211 011 \$ (2021: 24 507 852 \$) par voie de marge de crédit ou à long terme pour ses besoins relatifs au maintien des immobilisations. De plus, ce décret autorise la Société à contracter pour ses besoins opérationnels des emprunts à court terme ou par marge de crédit d'une somme maximale de 800 000 \$ (2021: 800 000 \$) dont le solde est inutilisé aux 31 août 2022 et 2021.

ÉTATS FINANCIERS

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 AOÛT 2022

(Les chiffres dans les tableaux sont en milliers de dollars.)



9. EMPRUNTS (suite)

	2022	2021
Marge de crédit remboursable à demande, pour un montant maximum de 4 780 835 \$ portant intérêt au taux préférentiel (2021: taux des billets-grille).	3 844	3 437
Marge de crédit remboursable à demande, pour un montant maximum de 1 905 870 \$ portant intérêt au taux préférentiel (2021: taux des billets-grille).	1 378	1 209
Marge de crédit remboursable à demande, pour un montant maximum de 1 010 000 \$ portant intérêt au taux préférentiel (2021: taux des billets-grille).	403	395
Marge de crédit remboursable à demande, pour un montant maximum de 1 791 841 \$ portant intérêt au taux préférentiel (2021: taux des billets-grille).	402	470
Marge de crédit remboursable à demande, pour un montant maximum de 5 050 000 \$ portant intérêt au taux préférentiel.	311	46
Marge de crédit remboursable à demande, pour un montant maximum de 404 000 \$ portant intérêt au taux préférentiel.	178	29
Marge de crédit remboursable à demande, pour un montant maximum de 1 658 521 \$ portant intérêt au taux préférentiel (2021: taux des billets-grille).	55	134
Marge de crédit remboursable à demande, pour un montant maximum de 202 000 \$ portant intérêt au taux préférentiel.	39	33
Marge de crédit remboursable à demande, pour un montant maximum de 46 965 \$ portant intérêt au taux préférentiel.	13	-
Marge de crédit remboursable à demande, pour un montant maximum de 1 736 493 \$ portant intérêt au taux des billets-grille.	-	1 631
Marge de crédit remboursable à demande, pour un montant maximum de 1 421 171 \$ portant intérêt au taux des billets-grille.	-	880
	6 623	8 264

Au 31 août 2022, le taux préférentiel est de 3,242 % (2021: 2,45 %) et celui des billets-grille était de 0,726 % en 2021.

ÉTATS FINANCIERS

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 AOÛT 2022

(Les chiffres dans les tableaux sont en milliers de dollars.)



10. DETTES À LONG TERME

Emprunts auprès du Fonds de financement du gouvernement du Québec, garantis par le gouvernement du Québec.

	Taux effectif	2022	2021
Taux fixe de 1,345 %, remboursable par versements annuels en capital de 2 682 005 \$ jusqu'au 1 ^{er} mars 2030.	1,44 %	21 368	24 029
Taux fixe de 2,182 %, remboursable par versements annuels en capital de 314 116 \$ jusqu'au 1 ^{er} mars 2031.	0,02 %	2 813	-
Taux fixe de 1,996 %, remboursable par versements annuels en capital de 270 913 \$ jusqu'au 1 ^{er} mars 2031.	2,09 %	2 428	2 696
Taux fixe de 2,083 %, remboursable par versements annuels en capital de 268 476 \$ jusqu'au 1 ^{er} mars 2029.	2,20 %	1 871	2 138
Taux fixe de 1,330 %, remboursable par versements annuels en capital de 146 398 \$ jusqu'au 1 ^{er} novembre 2030.	1,42 %	1 312	1 458
Taux fixe de 2,454 %, remboursable par versements annuels en capital de 251 626 \$ jusqu'au 1 ^{er} mars 2027.	2,60 %	1 253	1 502
Taux fixe de 1,893 %, remboursable par versements annuels en capital de 327 338 \$ jusqu'au 19 mars 2024.	2,04 %	653	979
Taux fixe de 2,573 %, remboursable par versements annuels en capital de 130 082 \$ jusqu'au 1 ^{er} mars 2027.	2,72 %	648	777
Taux fixe de 2,961 %, remboursable par versements annuels en capital de 309 247 \$ jusqu'au 1 ^{er} septembre 2023.	3,11 %	618	926
Taux fixe de 3,271 %, remboursable par versements annuels en capital de 119 614 \$ jusqu'au 1 ^{er} septembre 2024.	3,41 %	358	477
Taux fixe de 2,432 %, remboursable par versements annuels en capital de 30 487 \$ jusqu'au 1 ^{er} décembre 2026.	2,52 %	152	-
Taux fixe de 1,653 %, remboursable par versements annuels en capital de 30 066 \$ jusqu'au 1 ^{er} mars 2026.	1,75 %	120	-
Taux fixe de 1,641 %, remboursable par versements annuels en capital de 5 954 \$ jusqu'au 11 mars 2024.	1,76 %	12	18
Taux fixe de 2,991 %, remboursable par versements annuels en capital de 80 450 \$ échue le 16 janvier 2022.	3,14 %	-	80
Taux fixe de 1,971 %, remboursable par versements annuels en capital de 55 238 \$ échue le 1 ^{er} mars 2022.	2,17 %	-	55
		33 606	35 135

Au cours de l'exercice, le ministère de la Culture et des Communications a procédé au remboursement de dettes à long terme au nom de la Société pour une somme de 4 957 297 \$ (2021: 4 863 203 \$). En contrepartie, la Société a comptabilisé dans ses livres une diminution équivalente de la subvention à recevoir. Ces transactions n'entraînent pas de mouvements de trésorerie ou d'équivalents de trésorerie.

ÉTATS FINANCIERS

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 AOÛT 2022

(Les chiffres dans les tableaux sont en milliers de dollars.)



10. DETTES À LONG TERME (suite)

Les montants des versements en capital et intérêts à effectuer sur les dettes à long terme au cours des prochains exercices se détaillent comme suit :

	Capital	Intérêts
2023	4 886	544
2024	4 886	458
2025	4 244	376
2026	4 124	308
2027	4 094	241
2028 et suivantes	11 372	371

11. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2022			2021		
	COÛT	AMORTISSEMENT CUMULÉ	NET	COÛT	AMORTISSEMENT CUMULÉ	NET
Terrain	4 622	-	4 622	4 622	-	4 622
Bâtisse	46 093	25 744	20 349	46 020	25 005	21 015
Ajouts et réparations majeures à la bâtisse	36 861	20 175	16 686	36 157	18 046	18 111
Équipement technique de scène	9 793	6 553	3 240	9 101	5 985	3 116
Ameublement et équipement de bureau	427	333	94	421	299	122
Équipement informatique	1 026	856	170	990	686	304
	98 822	53 661	45 161	97 311	50 021	47 290

Au cours de l'exercice, la Société a procédé aux acquisitions et radiations suivantes :

	ACQUISITIONS		RADIATIONS	
	2022	2021	2022	2021
Bâtisse	73	48	-	-
Ajouts et réparations majeures à la bâtisse	704	773	-	151
Équipement technique de scène	692	556	-	341
Ameublement et équipement de bureau	6	49	-	33
Équipement informatique	36	111	-	33
	1 511	1 537	-	558

ÉTATS FINANCIERS

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 AOÛT 2022

(Les chiffres dans les tableaux sont en milliers de dollars.)



11. IMMOBILISATIONS CORPORELLES (suite)

Les acquisitions d'immobilisations corporelles comprennent un montant de 478 003 \$ (2021: 434 584 \$) qui est inclus dans les charges à payer et frais courus au 31 août 2022. Ces mêmes acquisitions incluent des intérêts capitalisés au 31 août 2022 au montant de 6 300 \$ (2021: 16 969 \$). Au 31 août 2022, la valeur des immobilisations non amorties, compte tenu que leurs travaux sont en cours de réalisation, s'élève à 656 051 \$ (2021: 165 740 \$).

L'amortissement de l'exercice au montant de 3 640 127 \$ (2021: 3 688 161 \$) se répartit comme suit dans les différentes catégories d'immobilisations :

	2022	2021
Bâtisse	739	736
Ajouts et réparations majeures à la bâtisse	2 129	2 148
Équipement technique de scène	568	577
Ameublement et équipement de bureau	34	29
Équipement informatique	170	198
	3 640	3 688

12. EXCÉDENT CUMULÉ

L'excédent cumulé inclut un montant de 4 621 570 \$ correspondant à l'apport du gouvernement du Québec lors du transfert du terrain à la Société. Cette somme équivaut à la juste valeur lors du transfert.

13. OBLIGATIONS CONTRACTUELLES ET DROITS CONTRACTUELS

La Société est liée par des obligations contractuelles pour ses opérations (principalement pour les services d'entretien et de sécurité) et pour ses immobilisations (projets de construction et d'aménagement). Certaines de ces obligations sont résiliables en tout temps sans pénalité, d'autres ne sont pas résiliables. Les paiements minimums exigibles pour les prochaines années s'établissent comme suit :

	Opérations		Immobilisations
	CONTRATS RÉSILIABLES	CONTRATS NON RÉSILIABLES	CONTRATS NON RÉSILIABLES
2023	710	159	749
2024	350	53	1 984
2025	-	48	661
2026	-	21	-
2027 et suivantes	-	5	-
	1 060	286	3 394

Au 31 août 2021, les obligations contractuelles résiliables de la Société s'établissaient à 1 238 000 \$ et les obligations non résiliables s'établissaient à 851 000 \$.

ÉTATS FINANCIERS

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 AOÛT 2022

(Les chiffres dans les tableaux sont en milliers de dollars.)



13. OBLIGATIONS CONTRACTUELLES ET DROITS CONTRACTUELS (suite)

Droits contractuels

La Société a conclu une entente de commandite en vertu de laquelle elle recevra des sommes de la part du commanditaire. Les encaissements minimums anticipés pour les prochaines années s'établissent comme suit :

	Commandite
2023	488
2024	500
2025	500
2026	500
2027 et suivantes	2 125
	4 113

Au 31 août 2021, les droits contractuels de la Société s'établissaient à 0\$.

14. FLUX DE TRÉSORERIE

	2022	2021
Trésorerie	9 542	5 037

Variation des actifs et des passifs reliés au fonctionnement

Débiteurs	29	(201)
Subventions à recevoir du gouvernement du Québec	25	(101)
Dépôts – sur vente de billets	2 472	499
Charges à payer et frais courus	1 133	558
Intérêts courus	(4)	100
Subventions reportées du gouvernement du Québec	(240)	104
Charges payées d'avance	(151)	28
Fournitures	(3)	4
	3 261	991

Frais financiers

Les intérêts versés par la Société au cours de l'exercice s'élèvent à 678 869\$ (2021 : 565 892\$).

Intérêts reçus

Les intérêts reçus par la Société au cours de l'exercice s'élèvent à 86 518\$ (2021 : 55 403\$).

15. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Régimes de retraite

Certains membres du personnel de la Société participent au Régime de retraite de l'administration supérieure (RRAS) du gouvernement du Québec. Ce régime, qui fait partie du Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE), est un régime interemployeurs à prestations déterminées et comporte des garanties à la retraite et au décès. Au 1^{er} janvier 2022, le taux de cotisation de la Société pour ce régime est demeuré à 12,29 % de la masse salariale admissible.

ÉTATS FINANCIERS

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 AOÛT 2022

(Les chiffres dans les tableaux sont en milliers de dollars.)



Les cotisations versées par l'employeur sont équivalentes aux cotisations des employés, à l'exception d'un montant de compensation prévu dans la loi du RRPE. Pour les années civiles 2021 et 2022, le montant de compensation à verser par l'employeur (part des participants et part de l'employeur), qui sera déterminé par Retraite Québec, sera basé sur la perte assumée par la caisse des participants du RRPE en raison du transfert de participants en provenance du RREGOP. Ainsi, la Société a estimé un montant de compensation correspondant à 6,00 % de la masse salariale admissible pour l'année civile 2022 (2021 : 6,00 %). La contribution de la Société pour le RRAS, incluant son montant de compensation à verser, s'est élevée à 27 074 \$ (2021 : 33 306 \$).

La Société cotise également à deux régimes de retraite auxquels participent certains membres de son personnel. Ces régimes, soit le Régime de retraite simplifié des employés du Grand Théâtre de Québec (régime simplifié) et le Régime complémentaire de retraite de l'Alliance Internationale des Employés de scènes et des projectionnistes des États-Unis et du Canada, local 523 (régime complémentaire), sont à cotisations déterminées et donnent droit à des prestations de retraite, de cessation de service et de décès. Le régime simplifié concerne les employés et le personnel cadre de la Société alors que le régime complémentaire concerne les machinistes de la Société. Le taux de cotisation de la Société pour le régime simplifié est de 8,00 % (2021 : 8,00 %) du salaire admissible jusqu'à concurrence du maximum des gains admissibles (MGA) du régime de rentes du Québec et de 10,00 % (2021 : 10,00 %) du salaire admissible sur l'excédent du MGA et de 5,00 % (2021 : 5,00 %) du salaire admissible pour le régime complémentaire. La contribution de la Société pour le régime simplifié s'est élevée à 158 119 \$ (2021 : 146 753 \$) et à 23 765 \$ (2021 : 30 753 \$) pour le régime complémentaire.

Le montant total des cotisations versées par la Société, incluant le montant de compensation à verser au RRAS, imputé aux résultats de l'exercice s'élève à 208 959 \$ (2021 : 210 812 \$). Les cotisations versées par les employés s'élèvent à 153 087 \$ (2021 : 152 631 \$). Les obligations de la Société envers ces régimes se limitent à ses cotisations à titre d'employeur.

Provision pour les congés de maladie et les vacances

La provision est incluse dans les charges à payer et frais courus (note 8).

	2022			2021
	CONGÉS DE MALADIE	VACANCES	TOTAL	TOTAL
Solde au début	17	240	257	260
Charge de l'exercice	53	355	408	311
Prestations versées au cours de l'exercice	(47)	(331)	(378)	(314)
Solde à la fin	23	264	287	257

16. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

La Société est apparentée avec toutes les entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumises à son contrôle conjoint. Elle est également apparentée à ses principaux dirigeants, leurs proches parents, ainsi qu'avec les entités pour lesquelles une ou plusieurs de ces personnes ont le pouvoir d'orienter les décisions financières et administratives de ces entités. Les principaux dirigeants sont composés des membres du conseil d'administration et du comité de direction ainsi que du président-directeur général de la Société.

À l'exception de l'élément présenté à la note 4, la Société n'a conclu aucune opération importante avec des apparentés à une valeur différente de celle qui aurait été établie si les parties n'avaient pas été apparentées.

17. GESTION DES RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et, de ce fait, amène l'autre partie à subir une perte financière.

ÉTATS FINANCIERS

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 AOÛT 2022

(Les chiffres dans les tableaux sont en milliers de dollars.)



17. GESTION DES RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

L'exposition maximale de la Société au risque de crédit au 31 août est la suivante :

	2022	2021
Trésorerie	9 542	5 037
Débiteurs	518	284
Subventions à recevoir du gouvernement du Québec	40 880	44 299
	50 940	49 620

Le risque de crédit associé à la trésorerie est essentiellement réduit au minimum en s'assurant que les excédents de trésorerie sont investis auprès d'institutions financières réputées. La direction juge ainsi que le risque de perte est négligeable.

Le risque associé aux débiteurs (autres que les taxes de vente à recevoir d'un montant de 24 629 \$ (2021: 287 628 \$)) est réduit au minimum, puisque le montant est composé de plusieurs clients et aucun d'entre eux n'implique de sommes importantes. La Société enregistre des provisions pour tenir compte des pertes de crédit potentielles et, à ce jour, ces pertes n'ont pas excédé les prévisions de la direction.

La valeur nette comptable des comptes à recevoir inclus dans les débiteurs de la Société au 31 août 2022 est de 242 902 \$ (2021: 66 049 \$). L'échéance de ces comptes à recevoir est détaillée dans le tableau suivant :

	2022	2021
Moins de 30 jours	205	64
De 30 à 59 jours	1	2
De 60 à 89 jours	43	1
90 jours et plus	-	5
	249	72
Provision pour créances douteuses	(6)	(6)
	243	66

La Société est d'avis que la provision pour créances douteuses est suffisante pour couvrir le risque de non-paiement.

Le risque de crédit associé aux subventions à recevoir du gouvernement du Québec est réduit au minimum puisque la Société respecte tous les critères d'admissibilité associés à l'octroi de ces subventions.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société ne soit pas en mesure de répondre à ses besoins de trésorerie ou de financer ses obligations liées à ses passifs financiers lorsqu'elles arrivent à échéance. Le risque de liquidité englobe également le risque que la Société ne soit pas en mesure de liquider ses actifs financiers au moment opportun à un prix raisonnable.

La Société considère qu'elle détient suffisamment de trésorerie pour répondre à ses besoins financiers courants et à long terme, et ce, à un coût raisonnable, le cas échéant.

L'échéancier des emprunts est présenté à la note 9 et celui des dettes à long terme, à la note 10.

L'échéance estimative pour les dépôts – sur vente de billets autres que les chèques-cadeaux est de 365 jours et correspond à un montant de 5 446 803 \$ (2021: 2 955 387 \$).

ÉTATS FINANCIERS

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 AOÛT 2022

(Les chiffres dans les tableaux sont en milliers de dollars.)



17. GESTION DES RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Le tableau suivant présente l'échéance estimative des charges à payer et frais courus :

	2022	2021
Moins de 90 jours	2 672	1 547
De 90 à 365 jours	579	561
	3 251	2 108

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que le cours du marché ou que les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations du prix du marché. Le risque de marché comprend trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix. La Société est seulement exposée au risque de taux d'intérêt.

Risque lié aux taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur des instruments financiers ou que les flux de trésorerie futurs associés à ces instruments fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché.

L'exposition au risque de taux d'intérêt de la Société est attribuable à ses actifs financiers et passifs financiers portant intérêt.

La trésorerie qui est détenue auprès d'institutions financières rapporte de l'intérêt au taux du marché et à taux fixe. L'objectif de la Société est de gérer l'exposition de sa trésorerie au risque des taux d'intérêt en maximisant les produits d'intérêts gagnés par les fonds excédentaires tout en conservant les liquidités minimales nécessaires à la bonne marche de ses activités quotidiennes. La fluctuation du taux d'intérêt du marché a une incidence non significative sur les revenus d'intérêts que la Société tire de sa trésorerie.

Les dettes à long terme portent intérêt à taux fixe, réduisant ainsi au minimum les risques liés aux flux de trésorerie et aux taux d'intérêt, car la Société prévoit le remboursement selon l'échéancier prévu. Les emprunts portent intérêt à taux variable, ce qui expose la Société au risque des taux d'intérêt. Cependant, ce risque est nul compte tenu que les intérêts sont entièrement subventionnés par le gouvernement du Québec.

18. INCIDENCES DE LA PANDÉMIE MONDIALE DUE AU CORONAVIRUS (COVID-19)

Au mois de mars 2020, l'Organisation mondiale de la Santé a décrété une pandémie mondiale due au coronavirus (COVID-19). Cette situation est en constante évolution et les mesures mises en place ont de nombreux impacts économiques à l'échelle mondiale.

Afin de respecter les directives du gouvernement du Québec visant à contrer la propagation du virus, la Société a dû fermer ses espaces publics à quelques reprises au cours de la dernière année. À chaque réouverture, la Société a mis en place les mesures de prévention appropriées afin que ses activités puissent reprendre dans les conditions les plus sécuritaires dans le contexte de la COVID-19, tant pour ses employés que pour ses visiteurs.

Cette situation a encore eu des impacts sur les revenus liés à la présentation de spectacles. Le niveau d'activités n'étant pas encore revenu à un niveau normal, le gouvernement a octroyé à la Société une aide additionnelle non récurrente.

La Société a pris et continuera de prendre des mesures à la suite de ces événements afin d'en minimiser les répercussions. Toutefois, à la date de mise au point définitive des états financiers, la durée et l'incidence de la pandémie de COVID-19 demeurent inconnues. Par conséquent, il n'est pas possible de déterminer son impact sur les résultats financiers, les flux de trésorerie et la situation financière de la Société pour les périodes futures.

RESSOURCES INFORMATIONNELLES



UTILISATION DES RESSOURCES INFORMATIONNELLES

Les ressources informationnelles au Grand Théâtre de Québec sont axées sur l'atteinte des principaux objectifs suivants :

- Faire connaître la programmation du Grand Théâtre auprès du public par les plateformes suivantes : site Web, réseaux sociaux, infolettres, etc.
- Permettre la vente des billets par les différentes méthodes suivantes : guichets, téléphones, site Web transactionnel, etc.
- Soutenir les différents services du Grand Théâtre dans la préparation et la présentation des spectacles en incluant la programmation, le marketing, l'accueil de la clientèle, la billetterie, les services scéniques, le service de l'immeuble et l'administration.
- Fournir à l'ensemble du personnel les outils bureautiques nécessaires à la réalisation de leurs tâches quotidiennes.
- Assurer une infrastructure sécuritaire, fiable et performante pour l'ensemble de l'organisation.

Au cours de l'exercice financier 2021-2022, les dépenses en ressources informationnelles se sont élevées à 185 000 \$, en hausse de 81 000 \$ par rapport à l'exercice précédent. Étant donné qu'il n'y a aucune ressource humaine en informatique au Grand Théâtre, 65 % des budgets de fonctionnement sont affectés aux différents contrats de services permettant l'entretien et la mise à jour des équipements et logiciels ainsi que le soutien aux usagers.

Au cours de l'exercice financier 2021-2022, les investissements en ressources informationnelles se sont élevés à 36 000 \$, en baisse de 75 000 \$ par rapport à l'exercice précédent. Ces investissements de 36 000 \$ ont servi à moderniser et à maintenir à jour le parc informatique.

AUTRES EXIGENCES LÉGISLATIVES ET GOUVERNEMENTALES



GESTION ET CONTRÔLE DES EFFECTIFS

Répartition de l'effectif pour la période du 1^{er} septembre 2021 au 31 août 2022

Catégorie	Heures travaillées	Heures supplémentaires	Total des heures rémunérées	Nombre d'employés au 31 août 2022	Total en ETC transposés*
1. Personnel d'encadrement	16 935	0	16 935	11	9,3
2. Personnel professionnel	3 991	243	4 234	3	2,3
3. Personnel infirmier	-	-	-	-	-
4. Personnel enseignant	-	-	-	-	-
5. Personnel de bureau, technicien et assimilé	67 003	3 252	70 255	210	38,5
6. Agent de la paix	-	-	-	-	-
7. Ouvrier, personnel d'entretien et de service	12 131	117	12 248	7	6,7
8. Étudiants et stagiaires	-	-	-	-	-
TOTAL DES HEURES	100 060	3 612	103 672	231	
TOTAL EN ETC*	54,8	2,0			56,8

* Équivalent temps complet (nombre d'heures/1826,3)

La Société du Grand Théâtre de Québec termine son exercice financier 2021-2022 avec un total de 103 672 heures rémunérées. Sur la base de l'exercice financier gouvernemental, du 1^{er} avril 2021 au 31 mars 2022, la Société a compilé 93 732 heures rémunérées atteignant ainsi la cible fixée par la ministre.

À titre de diffuseur majeur des arts de la scène, la Société du Grand Théâtre de Québec favorise l'épanouissement culturel des citoyens de la région de la Capitale-Nationale et de l'est du Québec. En vertu de sa Loi constitutive, son rôle consiste, d'une part, à alimenter la vie culturelle québécoise d'activités artistiques de qualité en offrant au public, à la fois vaste et diversifié, des spectacles provenant de la scène internationale, nationale ou locale; et, d'autre part, à procurer un lieu de résidence aux organismes artistiques majeurs de la région.

Donc, cette mission passe par la présentation du plus grand nombre de spectacles possible et par une utilisation maximale de la plus importante infrastructure culturelle publique de la ville de Québec destinée aux citoyens. En conséquence, les heures travaillées sont un indicateur de la performance de la SGTQ.

Par ailleurs, plus de 75 % des heures travaillées sont refacturées directement ou indirectement aux locataires externes (résidents ou autres).

RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX CONTRATS DE SERVICE

La Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État (2014, chapitre 17) (LGCE) a été adoptée et sanctionnée le 5 décembre 2014. Elle est entrée en vigueur le même jour.

Pour les fins de l'application des mesures prévues à la LGCE, la Société doit faire mention dans son rapport annuel de la conclusion des ententes de service supérieures à 25 000 \$.

Contrats de service comportant une dépense de 25 000 \$ et plus, conclus entre le 1^{er} septembre 2021 et le 31 août 2022

	Nombre	Valeur
Contrats de service avec une personne physique ¹	2	65 104 \$
Contrats de service avec un contractant autre qu'une personne physique ²	14	1 275 075 \$
TOTAL DES CONTRATS DE SERVICE	16	1 340 179 \$

1. Une personne physique, qu'elle soit dans les affaires ou non.

2. Inclut les personnes morales de droit privé, les sociétés en nom collectif, en commandite ou en participation.



De gauche à droite : **Juste Robert** • **Pierre Lapointe** • **Reno McCarthy** • **Ariane Moffatt** • **Renaud Gratton**



DÉVELOPPEMENT DURABLE

SOMMAIRE DES RÉSULTATS DU PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE POUR LA PÉRIODE 2021-2022

Objectif gouvernemental 1.2

Renforcer la prise en compte des principes de développement durable par les ministères et organismes publics

Actions	Indicateurs	Cibles 2021-2022	Résultats 2021-2022	Atteinte de la cible
Action 1 Poursuivre la mise en œuvre d'un processus organisationnel de prise en compte des principes de développement durable dans les actions structurantes (règlements, politiques, stratégies, plan d'action) menées par le Grand Théâtre	État d'avancement du processus de prise en compte	100 %	Report en 2022-2023	NON ATTEINTE

Objectif gouvernemental 1.1

Renforcer les pratiques de gestion écoresponsables dans l'administration publique

Actions	Indicateurs	Cibles 2021-2022	Résultats 2021-2022	Atteinte de la cible
Action 2 S'associer à un fournisseur qui privilégiera les produits locaux dans l'approvisionnement des bars et de la restauration au Grand Théâtre	Partenariat réalisé	100 %	Partenariat conclu	ATTEINTE
Action 3 Former et sensibiliser les employés concernés sur la Politique d'acquisition écoresponsable	Pourcentage des personnes concernées formées	100 %	Formation reportée en 2022-2023	NON ATTEINTE
Action 4 Élaborer et adopter une politique de télétravail	État d'avancement de la politique	Politique adoptée	La politique a été adoptée en juin 2022	ATTEINTE
Action 5 Mettre en place des mesures permettant le télétravail	Nombre de mesures réalisées	5 mesures	Trois mesures sur cinq ont été réalisées : 1. Offrir une allocation de 400\$ pour l'achat de fournitures de bureau pour la maison 2. Favoriser les rencontres à distance 3. Fournir les équipements nécessaires au travail à distance (ordinateur, imprimante, etc.)	ATTEINTE partiellement



De gauche à droite : **Trident • Valence • Tire le coyote • Pulsart Trio • Maude Audet**

Objectif gouvernemental 1.1 (suite)

Actions	Indicateurs	Cibles 2021-2022	Résultats 2021-2022	Atteinte de la cible
Action 6 Élaborer une étude sur le transport et les déplacements des employés travaillant au Grand Théâtre et évaluer l'impact d'une mesure d'aide au transport collectif	État d'avancement de l'étude	Étude terminée	Report de cette action en 2022-2023	NON ATTEINTE
Action 7 Satisfaire aux standards pour l'accréditation Scène écoresponsable	Attestation d'accréditation obtenue	100 %	Nous avons obtenu la cote OR	ATTEINTE

Objectif gouvernemental 5.1

Favoriser l'adoption de saines habitudes de vie

Actions	Indicateurs	Cibles 2021-2022	Résultats 2021-2022	Atteinte de la cible
Action 8 Ajouter une terrasse-jardin afin d'augmenter notre production de légumes, de fruits et de fines herbes afin de les remettre aux familles de notre quartier	Nombre de kilogrammes de légumes récoltés	300 kg	Nous avons récolté pendant la saison estivale 2022 330 kg de légumes que nous avons remis à la Société St-Vincent-de-Paul	ATTEINTE

Objectif gouvernemental 8.1

Améliorer l'efficacité énergétique

Actions	Indicateurs	Cibles 2021-2022	Résultats 2020-2021	Atteinte de la cible
Action 9 Mettre en place des mesures permettant une économie d'énergie	Nombre de mesures réalisées	2 mesures réalisées	1. Nous avons sensibilisé le personnel à l'économie d'énergie 2. Nous avons participé au programme d'économie d'énergie d'Hydro-Québec et économisé 15 900 \$	ATTEINTE



De gauche à droite : **Saratoga • Ping Pong Go • Notre Dame de Paris**



DIVULGATION D'ACTES RÉPRÉHENSIBLES À L'ÉGARD DES ORGANISMES PUBLICS

La *Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics* en vigueur depuis le 1^{er} mai 2017 permet à toute personne de divulguer en toute sécurité un acte fautif commis ou sur le point de l'être à l'égard d'un organisme public. Conformément à l'article 25 de cette loi, le conseil d'administration a adopté une Politique sur la divulgation d'actes répréhensibles le 13 décembre 2017. La personne responsable du suivi des divulgations et de l'application de cette loi n'a reçu aucune divulgation au cours de l'exercice 2021-2022.

LA DIVERSITÉ, UNE VALEUR AJOUTÉE

La Société du Grand Théâtre de Québec est soucieuse d'assurer une meilleure représentation de la diversité culturelle et pose des gestes concrets en ce sens. Ainsi, le Grand Théâtre se montre sensible à la reconnaissance des communautés culturelles dans la programmation de ses spectacles.



De gauche à droite : **MISC • Myriam Gendron • Patrice Michaud • Kletztory**



CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ DU GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC

Conformément au *Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics*, le conseil d'administration du Grand Théâtre de Québec a adopté, le 20 septembre 1999, son propre code d'éthique et de déontologie. Aucun manquement à ce code n'a été constaté au cours du dernier exercice financier. En vertu de la *Loi sur le ministère du Conseil exécutif*, ce code doit être publié dans le rapport annuel. Il figure sur le site Web de la Société au www.grandtheatre.qc.ca/gouvernance.

OBJET ET CHAMP D'APPLICATION

Le Code de déontologie de la Société du Grand Théâtre de Québec, ci-après appelée la « Société », a pour objectif de préserver l'intégrité et l'impartialité de ses administrateurs et de favoriser la transparence au sein de la Société.

Le Code de déontologie s'applique aux administrateurs définis comme étant les membres du conseil d'administration et le président-directeur général de la Société.

PRINCIPES D'ÉTHIQUE ET RÈGLES GÉNÉRALES DE DÉONTOLOGIE

L'administrateur contribue, dans le cadre de son mandat, à la réalisation de la mission de la Société et à la bonne administration de ses biens. Sa contribution doit être faite dans le respect du droit, avec honnêteté, loyauté, prudence, diligence, efficacité, assiduité et équité.

L'administrateur est tenu, dans l'exercice de ses fonctions, de respecter les principes d'éthique et les règles de déontologie établis par les lois et les règlements ainsi que par le présent code. En cas de divergence, les principes et les règles les plus exigeants s'appliquent.

L'administrateur est tenu à la discrétion sur ce dont il a connaissance dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions et il est tenu, à tout moment, de respecter le caractère confidentiel de l'information ainsi reçue.

L'administrateur doit, dans l'exercice de ses fonctions, prendre les décisions indépendamment de toute considération de partisanerie politique. En outre, la présidente du conseil et le président-directeur général doivent faire preuve de réserve dans la manifestation publique de leurs opinions politiques.

L'administrateur doit éviter de se placer dans une situation de conflit entre son intérêt personnel et les obligations de ses fonctions. Il doit dénoncer à la Société tout intérêt direct ou indirect qu'il a dans un organisme, une entreprise ou une association susceptible de le placer dans une situation de conflit d'intérêts, ainsi que

les droits qu'il peut faire valoir contre la Société, en indiquant, le cas échéant, leur nature et leur valeur.

Le président-directeur général ne peut, sous peine de révocation, avoir un intérêt direct ou indirect dans un organisme, une entreprise ou une association mettant en conflit son intérêt personnel et celui de la Société. Toutefois, cette révocation n'a pas lieu si un tel intérêt lui échoit par succession ou donation pourvu qu'il y renonce ou en dispose avec diligence.

Le président-directeur général n'a droit, pour l'exercice de ses fonctions, qu'à la seule rémunération reliée à celles-ci.

Tout autre administrateur qui a un intérêt direct ou indirect dans un organisme, une entreprise ou une association qui met en conflit son intérêt personnel et celui de la Société doit dénoncer par écrit cet intérêt à la présidente du conseil et, le cas échéant, s'abstenir de participer à toute délibération ou à toute décision portant sur l'organisme, l'entreprise ou l'association dans lequel il a cet intérêt. Il doit en outre se retirer de la séance pour la durée des délibérations et du vote relatifs à cette question.

Le présent article n'a toutefois pas pour effet d'empêcher un administrateur de se prononcer sur des mesures d'application générale relatives aux conditions de travail au sein de la Société par lesquelles il serait aussi visé.

L'administrateur ne doit pas confondre les biens de la Société avec les siens et ne peut les utiliser à son profit ou au profit de tiers.

L'administrateur ne peut utiliser à son profit ou au profit de tiers l'information obtenue dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions.

Le président-directeur général doit exercer ses fonctions de façon exclusive sauf si le gouvernement le nomme ou le désigne aussi à d'autres fonctions. Il peut, toutefois, avec le consentement de la présidente du conseil, exercer des activités didactiques pour lesquelles il peut être rémunéré et des activités non rémunérées dans des organismes sans but lucratif.

L'administrateur ne peut accepter aucun cadeau, marque d'hospitalité ou autre avantage que ceux d'usage et d'une valeur modeste. Tout autre cadeau, marque d'hospitalité ou avantage reçu doit être retourné au donateur ou à l'État.

L'administrateur ne peut, directement ou indirectement, accorder, solliciter ou accepter une faveur ou un avantage indu pour lui-même ou pour un tiers.

L'administrateur doit, dans la prise de ses décisions, éviter de se laisser influencer par des offres d'emploi.

La présidente du conseil doit s'assurer du respect des principes d'éthique et des règles de déontologie par les administrateurs de la Société.

L'ADMINISTRATEUR AYANT CESSÉ D'EXERCER

L'administrateur qui a cessé d'exercer ses fonctions doit se comporter de façon à ne pas tirer d'avantages indus de ses fonctions antérieures au service de la Société.

L'administrateur qui a cessé d'exercer des fonctions ne doit pas divulguer une information confidentielle qu'il a obtenue ni donner à quiconque des conseils fondés sur de l'information non disponible au public concernant la Société, ou un autre organisme ou entreprise avec lequel il avait des rapports directs importants au cours de l'année qui a précédé la fin de son mandat.

Il lui est interdit, dans l'année qui suit la fin de ses fonctions, d'agir au nom ou pour le compte d'autrui relativement à une procédure, à une négociation ou à une autre opération à laquelle la Société est partie et sur laquelle il détient de l'information non disponible au public. La Société ne peut quant à elle traiter avec cet administrateur dans les circonstances indiquées ci-dessus.

MESURES DE PRÉVENTION

L'administrateur doit, dès sa nomination, prendre connaissance des dispositions du Code de déontologie et attester qu'il en a pris connaissance. Il doit en outre déclarer les intérêts directs et indirects qu'il détient dans des entreprises, organismes et associations susceptibles de le placer en situation de conflit d'intérêts. Il doit également signaler toute modification survenant en cours de mandat.

L'administrateur doit indiquer les droits qu'il peut faire valoir contre la Société, leur nature et leur valeur dès qu'ils prennent naissance.

L'administrateur qui a un intérêt direct ou indirect dans un organisme, une entreprise ou une association mettant en conflit son intérêt et celui de la Société doit identifier toute situation potentielle ou réelle de conflit d'intérêts, et en informer les membres du conseil. Il doit alors s'abstenir de participer à toute décision et délibération portant sur cet organisme, cette entreprise ou cette association et se retirer pour la durée des délibérations et du vote. Cette déclaration est contresignée au procès-verbal de la réunion des membres.



De gauche à droite : Kayhan Kalhor et Kiya Tabassian • Métro • Mon Doux Saigneur • Louis-Jean Cormier • The Besnard Lakes



GOUVERNANCE DE LA SOCIÉTÉ

CONSEIL D'ADMINISTRATION

PRÉSIDENTE

CAROLE THÉBERGE, ASC •

Administratrice de sociétés certifiée

Nomination : 3 juin 2015

Fin du mandat : 27 mars 2023

Administratrice de sociétés certifiée (ASC), Carole Théberge ajoute à son expertise cet engagement de saine gouvernance et d'éthique essentiel dans nos organisations. Appréciée pour sa détermination, son enthousiasme et son savoir-être, elle place son savoir-faire au service des organismes avec lesquels elle collabore. Bien connue pour ses engagements dans la communauté depuis plusieurs années, en plus de présider le conseil de la Société du Grand Théâtre de Québec depuis 2018, elle siège au conseil du Groupe Femmes, Politique et Démocratie (GFPD), collabore au Comité Femmes du Cercle des ex-parlementaires du Québec depuis sa création en 2016 et est membre fondatrice depuis 2018 du Cercle *Les Elles du pouvoir*, lequel vise à promouvoir et à soutenir les femmes en politique. Elle agit également à titre de Lieutenant-colonel honoraire du 6^e Régiment d'artillerie de campagne des Forces armées canadiennes et préside la Fondation du Sixième. Sensible aux besoins de sa communauté, elle poursuit son engagement auprès du Filon, organisme de cuisine collective et d'indépendance alimentaire de Lévis. Elle fut vice-présidente à l'administration, aux communications et aux relations publiques de la CSST de 2008 à 2013, et députée de Lévis et ministre au gouvernement du Québec de 2003 à 2007. On lui doit notamment la première politique d'égalité de l'histoire du Québec « Pour que l'égalité de droit devienne l'égalité de fait », qui confirme le Québec comme chef de file en matière de reconnaissance des droits et de l'égalité entre les femmes et les hommes. Cette politique inclut l'énoncé de parité sur les conseils d'administration et guide les actions du gouvernement encore aujourd'hui. Récipiendaire en 2011 du prix « Femmes de mérite – Catégorie Services publics » de la YWCA de Québec soulignant l'ensemble de sa carrière et son engagement social, Carole Théberge a également reçu la Médaille de l'Assemblée nationale du Québec en reconnaissance de son implication active au sein du conseil d'administration du Cercle des ex-parlementaires de l'Assemblée nationale de 2008 à 2013 et pour en avoir assumé la présidence de 2012 à 2014, ainsi qu'un Certificat de reconnaissance lors du 20^e anniversaire de la création officielle de l'Amicale des anciens parlementaires du Québec en 2013.

VICE-PRÉSIDENTE

LOUISE CLÉMENT, ADM.A., MBA, ASC •

Directrice régionale – Humance

Nomination : 13 juin 2012

Fin du mandat : 21 juin 2026

Louise Clément œuvre dans les domaines de la gestion stratégique et du management. Elle est consultante principale et leader marché Québec chez Humance, une entreprise qui accompagne les organisations dans l'élaboration de stratégies de croissance et de performance ainsi que dans la gestion des talents pour soutenir l'atteinte de leurs objectifs d'affaires. Elle est également formatrice au Collège des administrateurs de sociétés. Elle a été directrice du développement stratégique chez Joli-Cœur Lacasse Avocats et directrice générale de l'Association des médecins d'urgence du Québec, de la Chambre immobilière de Québec ainsi que de la Société des designers d'intérieur du Québec. Elle est notamment détentrice d'un Executive MBA de l'Université Paris-Dauphine et d'une maîtrise en administration des affaires de l'UQAM. Elle a siégé comme administratrice à divers conseils d'administration dont celui de la Fondation de l'Hôtel-Dieu de Lévis, de l'Association des courtiers et agents immobiliers du Québec, du Fonds d'indemnisation du courtage immobilier ainsi que de l'Ordre des comptables généraux licenciés du Québec.

TRÉSORIÈRE

ANDRÉE COUTURE, CPA, CA ••

Conseillère en financement d'entreprise

Nomination : 15 mars 2017

Fin du mandat : 14 décembre 2025

Comptable professionnelle agréée, Andrée Couture cumule plus de 35 ans d'expérience, dont une vingtaine d'années en financement d'entreprises au sein d'une importante institution financière. Auparavant, elle a œuvré auprès de firmes comptables reconnues où elle a développé une expertise dans les secteurs de l'analyse financière, comptable et de la juricomptabilité. Elle a également travaillé quelques années au sein du groupe Redressement et insolvabilité d'un important cabinet à titre d'adjointe au syndic pour l'exécution de mandats de faillites personnelles et commerciales, de propositions concordataires et de mises sous séquestre.

- Comité de gouvernance, d'éthique et des ressources humaines
- Comité de vérification

De gauche à droite : Michel Rivard • Jordane • Marie Claudel • Little Misty



Elle a siégé de 1999 à 2015 au conseil d'administration du Groupe Danse Partout Inc., composé de l'École de danse de Québec et de La Rotonde, Centre chorégraphique contemporain de Québec, et a également siégé au comité exécutif à titre de trésorière.

SECRÉTAIRE

SOPHIE LEFRANÇOIS, AVOCATE, LL.M., ASC, C. DIR. •

Directrice principale – Affaires corporatives et environnement

Aéroport international Jean-Lesage de Québec

Nomination : 28 mars 2018

Fin du mandat : 21 juin 2026

Administratrice de sociétés certifiée, Sophie Lefrançois œuvre au sein d'Aéroport de Québec inc. depuis 2009. Elle occupe actuellement le poste de directrice principale, affaires corporatives et environnement. M^e Lefrançois siège au conseil d'administration du CHU de Québec – Université Laval depuis 2011 où elle assume la présidence du Comité de recherche, enseignement et évaluation ainsi que le rôle de présidente substitut du Comité de révision. Elle agit également à titre d'administratrice au Centre communautaire juridique de Québec. Elle est membre du Barreau depuis 1991 et détient une maîtrise en droit. M^e Lefrançois est chargée de cours à l'Université Laval depuis 2003 où elle enseigne, notamment, le droit des obligations, des sociétés par actions, de l'entreprise, des PME ainsi que des valeurs mobilières.

RICHARD LEGENDRE, T.S.C.A., ASC ••

Veilleur technologique

Service d'information industrielle du Québec

Nomination : 3 juin 2015

Fin du mandat : 30 novembre 2025

Richard Legendre est technologue en génie électrique et administrateur de sociétés certifié. Il exerce en pratique privée à titre de consultant en veille technologique et concurrentielle au sein du Service d'information industrielle du Québec qu'il a fondé en 1993. Il est chargé de cours au programme collégial de Technologie de l'estimation et de l'évaluation en bâtiment au Campus Notre-Dame-de-Foy. Depuis 1984, il est membre de l'Ordre des technologues professionnels du Québec (OTPO). Diplômé du Collège des administrateurs de sociétés, il siège au conseil d'administration de l'OTPO depuis 1994, où il

occupe le poste de président depuis juin 2022. Il a siégé au CA de Recyc-Québec (2007-2013) où il a présidé le Comité de gouvernance et d'éthique à la fin de son mandat.

CATHERINE MICHAUD, CPA, CA CIRP, SAI ••

Directrice principale, Stratégie et Transitions, EY

Nomination : 1^{er} décembre 2021

Fin du mandat : 30 novembre 2025

Membre de l'Ordre des comptables agréés du Québec depuis plus de cinq ans, Catherine Michaud détient également son titre de professionnel agréé de l'insolvabilité et de la réorganisation et sa licence de syndic autorisé en insolvabilité. Elle exerce ses activités dans le domaine des services consultatifs transactionnels au sein de l'une des plus importantes firmes comptables. Depuis plusieurs années, elle s'implique auprès de Centraide Québec et Chaudière-Appalaches, notamment en tant que bénévole au sein du Comité d'analyse et de relations avec les organismes. Elle a également participé à la première cohorte du Programme des philanthropes émergents de Centraide.

GAËTAN KOMGUEM FOTSO

Conseiller en Technologie de l'information

Nomination : 22 juin 2022

Fin du mandat : 21 juin 2026

Diplômé de l'école d'ingénierie française Télécom Bretagne en 2006, Gaëtan Komguem cumule plus de 16 années d'expérience en technologies de l'information en tant que chef de projet, analyste fonctionnel et analyste programmeur. Devenu entrepreneur au Québec, il a créé Pharmakomkorp, une plateforme de conciergerie dans le domaine de la santé, et une entreprise de consultation en technologies de l'information, Komcorp Services TI. Il siège à titre d'administrateur aux conseils de la Table de concertation du mois de l'histoire des noirs, de la Chambre de commerce Québec-Afrique et du réseau Kafé.

- Comité de gouvernance, d'éthique et des ressources humaines
- Comité de vérification



De gauche à droite : **Fuudge • Marie-Annick Lépine • Bosko Baker • Catherine Major**



STEVE HUOT

Directeur général, Le Groupe Danse Partout inc.
Directeur artistique, La Rotonde

Nomination : 22 juin 2022

Fin du mandat : 21 juin 2026

Directeur artistique de La Rotonde depuis 2007, directeur général du Groupe Danse Partout depuis 2012, Steve Huot participe au renouveau de la danse professionnelle dans la région depuis 1998. Formé en administration et nourri d'expériences en gestion, en communications et en médiation culturelle, il a largement contribué à l'essor et au rayonnement de la discipline dans la capitale. Catalysant une vision d'ensemble pour le développement de la danse professionnelle, il est à l'origine du projet de Maison pour la danse de Québec et en a été le principal porteur pendant près de 10 ans, jusqu'à son ouverture en 2017. Engagé dans sa communauté, il participe aux conseils d'administration de Culture Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches, de Route d'Artistes et de Groupe de ressources techniques en arts (GRT ARTS) et s'implique dans de nombreuses tables de concertation en art et en culture, tant à l'échelle régionale que nationale. Le Groupe Danse Partout est aujourd'hui constitué de trois divisions : La Rotonde, la Maison pour la danse et L'École de danse de Québec.

PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

GAÉTAN MORENCY, BAA, M. Sc.

Société du Grand Théâtre de Québec

Nomination : 27 juillet 2015

Fin du mandat : 26 juillet 2025

Cadre supérieur au sein des industries et des milieux culturels à l'échelle internationale et engagé dans leur développement depuis 40 ans, Gaétan Morency est un promoteur convaincu du positionnement des arts et de la culture au cœur du développement durable de nos communautés et un visionnaire à l'origine de plusieurs projets culturels audacieux qui font maintenant école, notamment la TOHU, la Cité des Arts du Cirque de Montréal. Il a été, entre autres, directeur général de l'ADISQ (1987-1992) et vice-président au Cirque du Soleil (1992-2012). Il a siégé à de nombreux conseils d'administration dont celui de la SODEC (1995-2004), de la TOHU (2000-2015), de Culture Montréal (2002-2015) et de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain (1999-2005). Il siège actuellement au conseil du réseau Les Arts et la Ville qui réunit le milieu des arts et celui des villes et des municipalités dans le but de promouvoir et de protéger la vitalité culturelle et artistique au niveau local. Il siège aussi sur le comité Arts et Affaires de la Chambre de commerce et de l'industrie de Québec. Monsieur Morency est détenteur d'un baccalauréat en administration des affaires (BAA) et d'une maîtrise (M.Sc.) en management stratégique de HEC Montréal.



De gauche à droite : **Julien Sagot** • **Josianne Paradis** • *Hommage à Metallica symphonique* • **Julien Fillion** • **Martin Lizotte**

PROFIL DES COMPÉTENCES

Comme le prévoit la *Loi sur la Société du Grand Théâtre de Québec*, le gouvernement nomme les membres du conseil en tenant compte des profils de compétence et d'expérience approuvés par le conseil, après consultation de la Ville de Québec ainsi que d'organismes socioéconomiques et culturels à vocation nationale et à vocation régionale.

Le conseil d'administration du Grand Théâtre de Québec adhère aux principes d'équité, de diversité et d'inclusion (EDI). En plus des biographies des membres qui comprennent leurs compétences, la matrice des compétences des administrateurs a été établie par le conseil comme suit :

	Présidente	Vice-présidente	Trésorière	Secrétaire					PDG
	Carole Thériberge	Louise Clément	Andrée Couture	Sophie Lefrançois	Richard Legendre	Catherine Michaud	Gaëtan Komguem Fotso	Steve Huot	Gaëtan Morency
Gouvernance	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Relations gouvernementales	•				•	•			•
Connaissances sectorielles	•		•		•			•	•
Communications/relations publiques	•	•			•				•
Marketing		•			•			•	
Événementiel	•	•	•	•		•			•
Direction d'entreprise	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Administration	•	•	•		•	•	•	•	•
Comptabilité			•			•			
Relations de travail				•				•	
Gestion des risques	•		•	•	•	•			•
Droit			•	•		•			
Construction-ingénierie				•	•	•		•	
Haute technologie					•		•		
Fondation	•	•							•
Levée de fonds	•	•		•		•			
Lieu de résidence	Lévis	Lévis	Québec	Saint-Augustin-de-Desmaures	Québec	Québec	Neufchatel	Québec	Sainte-Pétronille
Homme (H)/Femme (F)	F	F	F	F	H	F	H	H	H
Moins de 35 ans						•			
Plus de 35 ans	•	•	•	•	•		•	•	•
Équité, diversité et inclusion*							•		

* Représentant EDI



De gauche à droite : **François Rioux Quartet • Guillaume Pineault • Jacques Michel • Les Polissons de la chanson**

ACTIVITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE SES COMITÉS

La Société du Grand Théâtre de Québec est une société d'État relevant du ministère de la Culture et des Communications. Depuis 2007, elle est assujettie notamment à la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État*.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

En vertu de sa loi constitutive, le conseil d'administration de la Société est constitué de neuf membres. À l'exception du président-directeur général, tous les membres du conseil sont indépendants.

Le départ d'un administrateur et les mandats renouvelés à deux reprises dont l'échéance était prévue ont donné lieu à un processus de consultation auprès de différentes instances gouvernementales. Au cours de l'exercice, messieurs Rafael Pérez, Gilles Moisan et François Taschereau ont été remplacés par madame Catherine Michaud nommée le 1^{er} décembre 2021, et par messieurs Gaëtan Komguem Fotso et Steve Huot, tous les deux nommés le 22 juin 2022. Les mandats sont d'une durée de quatre ans.

D'autres mandats ont été reconduits pour une période de quatre ans soit ceux de mesdames Louise Clément et Sophie Lefrançois, nommées le 22 juin 2022, de madame Andrée Couture, nommée le 15 décembre 2022, et de monsieur Richard Legendre, nommé le 1^{er} décembre 2021. Au 31 août 2022, la composition du conseil était paritaire, comprenait un membre issu de la diversité et un membre de moins de 35 ans.

Le conseil a procédé à la composition de ses comités en reconduisant chacun des membres dans leur mandat respectif et en désignant madame Catherine Michaud à titre de membre du comité de vérification.

Dans la poursuite d'une saine gouvernance, le conseil prévoit à l'ordre du jour de chacune de ses réunions une période de huis clos au cours de laquelle les administrateurs peuvent échanger sans la présence des membres de la direction. Bénéficiant d'un appui soutenu de ses membres, le conseil est précédé par la tenue de chacun de ses comités dont l'objectif est de faire rapport sur l'ensemble des activités de la Société. En tenant compte des réunions du conseil et de ses comités, les membres ont siégé à vingt-cinq reprises durant la période couverte.

COMITÉ DE GOUVERNANCE, D'ÉTHIQUE ET DES RESSOURCES HUMAINES

Le comité de gouvernance, d'éthique et des ressources humaines s'intéresse notamment aux questions relatives à l'éthique, à la gouvernance et à l'évaluation de la performance et de l'efficacité du conseil d'administration, de ses membres et de ses comités. De plus, il s'assure de la mise en place des politiques des ressources humaines, de l'élaboration d'un profil de compétences, des critères d'évaluation du président-directeur général ainsi que de la mise en place d'un programme de planification de la relève des dirigeants. Au cours de l'exercice 2021-2022, le comité a tenu sept réunions portant sur les sujets suivants :

- suivi sur les obligations de la Société en matière de gouvernance, d'éthique et de ressources humaines;
- suivi sur l'avancement des travaux relatifs à la modernisation de la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État*;
- suivi sur le processus de nomination pour les postes échus ou vacants au sein du conseil d'administration;
- analyse des résultats 2020-2021 de l'autoévaluation du conseil et de ses comités et le suivi sur les opportunités d'amélioration;
- élaboration des attentes à l'égard du président-directeur général pour la période 2022-2023;
- analyse du programme de planification de la relève des dirigeants de la Société et recommandations au conseil;
- suivi sur les processus de recrutement des dirigeants de la Société et la mise en place d'un comité de sélection sur lequel siège un membre du comité;
- suivi sur les démarches d'accompagnement en ressources humaines, le plan de développement, le processus de dotation ainsi que les formations;
- suivi sur l'état d'avancement des travaux entourant le renouvellement des conventions collectives;
- actualisation du code d'éthique et de déontologie des employés, des lignes internes de conduite en matière contractuelle et recommandations au conseil;
- analyse de la politique de travail hybride et de la politique de violence conjugale, familiale et ou à caractère sexuelle et recommandations au conseil;
- application des directives gouvernementales concernant les conditions de travail du personnel d'encadrement et recommandations au conseil;

De gauche à droite : **Francis Cabrel • Dumas • Diane Tell • Jean-Michel Blais**



- mise à niveau de l'énoncé des conditions de travail du personnel non syndiqué et recommandations au conseil;
- suivi sur l'avancement des travaux relatifs à la modernisation de la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État*.

COMITÉ DE VÉRIFICATION

Le rôle du comité de vérification est de seconder le conseil d'administration en matière de reddition de comptes et d'intégrité de l'information financière et des états financiers. De même, il s'assure de la mise en place de mécanismes de contrôle internes et de la gestion des risques. Dans le contexte de la pandémie et de la réduction des activités, il a procédé à l'examen des flux de trésorerie et des liquidités de la Société en vue d'en faire rapport au conseil d'administration. Au cours de l'année financière, le comité de vérification a tenu cinq réunions qui ont porté principalement sur les sujets suivants :

- suivi budgétaire des résultats prévisionnels et autres suivis financiers de la Société;
- analyse du budget 2021-2022 et recommandations au conseil;
- réception du plan d'audit du Vérificateur général du Québec pour l'exercice financier au 31 août 2021;
- analyse des états financiers audités par le Vérificateur général du Québec au 31 août 2021 et recommandations au conseil. Le comité a par ailleurs eu l'occasion de rencontrer les représentants du vérificateur en l'absence des membres de la direction;
- analyse du rapport sur le financement des services publics au 31 août 2021 en prévision du rapport annuel 2020-2021 et recommandations au conseil;
- analyse du plan triennal 2020-2022 de projets en maintien d'actifs relatifs à l'immeuble et aux équipements spécialisés et recommandations au conseil;
- analyse du rapport annuel de la direction sur l'état d'avancement des travaux du plan d'action 2018-2019 de la gestion des risques;
- suivi sur les possibilités d'optimisation soulevées à l'audit interne portant sur le cycle des salaires et la facturation des services scéniques et la mise en place de mécanismes de contrôle interne.

AUTRES COMITÉS

COMITÉ DE CONSTRUCTION

La fin du projet de la réfection de l'enveloppe extérieure du Grand Théâtre a donné lieu à la dissolution du comité de construction au cours du mois de septembre 2021.

COMITÉ DU NUMÉRIQUE

Le comité du numérique dont la mission est de seconder le conseil d'administration en matière de gouvernance des technologies numériques a eu l'occasion de tenir quatre réunions.

COMITÉ FONDATION

Dans un contexte où les activités de financement ont été fragilisées par la pandémie de COVID-19, le comité Fondation a poursuivi la suspension de ses activités.

Compte tenu de la réduction des activités relativement à la pandémie, le plan d'optimisation des ressources n'a toujours pas été amorcé en 2021-2022.



De gauche à droite : Rick et les Bons Moments • Simon Kearney • Thierry Larose
• Dream Theater



Relevé annuel des présences des membres du conseil d'administration et de ses comités

Membres	Conseil d'administration	Comité de gouvernance, d'éthique et des ressources humaines	Comité de vérification	Comité du numérique
Carole Thérberge	9/9	7/7	–	–
Louise Clément	9/9	6/7	–	–
Sophie Lefrançois	8/9	7/7	–	–
Richard Legendre	9/9	–	5/5	4/4
Andrée Couture	9/9	–	4/5	–
Catherine Michaud ¹	8/9	–	–	–
Gaëtan Komguem Fotso ²	1/9	–	–	–
Steve Huot ²	1/9	–	–	–
Rafael Pérez ³	4/9	4/7	–	–
François Taschereau ⁴	1/9	–	–	4/4
Gilles Moisan ⁵	8/9	–	5/5	–
Gaëtan Morency ⁶	9/9	7/7 ⁶	5/5 ⁶	4/4

1 Nommée par décret le 1^{er} décembre 2021

2 Nommés par décret le 22 juin 2022

3 Départ le 7 avril 2022

4 Départ le 21 novembre 2021

5 Départ le 21 juin 2022

6 Assistance à titre d'invité

Conformément au règlement de régie interne de la Société adopté le 13 novembre 2011, un membre est considéré avoir démissionné du conseil d'administration s'il est absent de trois séances successives, sans en avoir avisé au préalable le président du conseil d'administration ou le secrétaire.

RÉMUNÉRATION

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les membres du conseil d'administration, à l'exception du président-directeur général, ne sont pas rémunérés. Ils ont droit au remboursement de leurs dépenses dans le cadre de leurs fonctions.

PERSONNEL D'ENCADREMENT

Conformément à la décision du Secrétariat du Conseil du trésor du 24 janvier 2017 (CT 317234) d'abolir les régimes de rémunération variable du personnel d'encadrement de

certaines organismes publics dont la Société, le conseil d'administration a procédé le 27 mars 2019 à des modifications aux conditions de travail du personnel d'encadrement en abrogeant le versement de boni au rendement. Aucun boni au rendement n'a été versé depuis 2011-2012.

HONORAIRES DE L'AUDITEUR EXTERNE

Aucun honoraire n'est versé à l'auditeur externe de la Société. En vertu de l'article 30 de la *Loi sur la Société du Grand théâtre de Québec* (ch. S-14.01), l'auditeur externe est le Vérificateur général du Québec.

Rémunération et avantages des dirigeants les mieux rémunérés 2021-2022

Dirigeants	Rémunération de base ¹	Primes d'assurance collective payées par l'employeur	Contributions aux régimes assumées par l'employeur	Rémunération globale
Président-directeur général Gaëtan Morency	169 910,00 \$	1 138,80 \$	18 173,14 \$	189 221,94 \$
Directeur de la programmation Michel Côté ²	146 744,17 \$	1 371,17 \$	13 808,01 \$	161 923,35 \$
Directeur de l'administration Marc Girard – Départ le 12 septembre 2022	138 653,99 \$	3 244,05 \$	13 050,44 \$	154 948,48 \$
Directeur des finances et de l'administration Claude Verret – En fonction depuis le 16 mai 2022	133 258,84 \$	366,34 \$	12 027,89 \$	145 653,07 \$
Directeur marketing, communications et expérience client Jean-François Ermel	129 477,04 \$	3 244,05 \$	12 100,48 \$	144 821,57 \$
Chef des services scéniques Michel Desbiens	110 762,68 \$	3 244,05 \$	10 156,28 \$	124 163,01 \$

1 La rémunération de base est celle versée au cours de l'année 2021-2022 sur la base de l'échelle de traitement applicable.

2 Cette rémunération de base comporte une rétroactivité accordée suite à un changement de classe au cours de l'année 2021-2022.



De gauche à droite : JP « Le Pad » Tremblay • Cœur de pirate • L'Escale Québec • Jesse Cook



ACCÈS AUX DOCUMENTS ET PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

La Société a répondu aux exigences de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ, chapitre A-2.1) et du Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels, notamment par la diffusion sur son site Web des renseignements et des documents transmis dans le cadre d'une demande d'accès à l'information.

Au cours de l'année financière, la Société n'a pas reçu de demande d'accès à des documents administratifs et n'a fait l'objet d'aucun accommodement raisonnable ou de sollicitation de révision à la Commission d'accès à l'information. De plus, aucune activité particulière en ce qui concerne l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels n'a été tenue.

EMPLOI ET QUALITÉ DE LA LANGUE FRANÇAISE

La politique linguistique de la Société du Grand Théâtre de Québec encadre et adapte à sa mission l'application de la politique gouvernementale relative à l'emploi et à la qualité de la langue française dans l'administration.

COMITÉ PERMANENT ET MANDATAIRE

Avez-vous un ou une mandataire?	Oui
Combien d'employées et employés votre organisation compte-t-elle?	Moins de cinquante
Avez-vous un comité permanent?	Non
Si oui, y a-t-il eu des rencontres de membres du comité permanent au cours de l'exercice? Si oui, donnez le nombre de rencontres :	s.o.
Au cours de l'exercice, avez-vous pris des mesures pour faire connaître à votre personnel le ou la mandataire et, le cas échéant, les membres du comité permanent de votre organisation?	Oui Diffusion dans un répertoire informatisé destiné aux employés

STATUT DE LA POLITIQUE LINGUISTIQUE INSTITUTIONNELLE

Depuis mars 2011, avez-vous adopté une politique linguistique institutionnelle, qui a été approuvée par la plus haute autorité de votre organisation, et ce, après avoir reçu l'avis de l'Office québécois de la langue française, ou adopté celle d'une organisation? Si oui, donnez la date à laquelle elle a été adoptée :	Oui Adoptée le 16 juin 1997, modifiée les 13 novembre 2012 et 7 mars 2018
Depuis son adoption, cette politique linguistique institutionnelle a-t-elle été révisée? Si oui, donnez la date à laquelle les modifications ont été officiellement approuvées par la plus haute autorité de votre organisation, et ce, après avoir reçu l'avis de l'Office québécois de la langue française :	Oui Modifiée les 13 novembre 2012 et 7 mars 2018

MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE LINGUISTIQUE INSTITUTIONNELLE

Au cours de l'exercice, avez-vous tenu des activités pour faire connaître votre politique linguistique institutionnelle et pour former votre personnel quant à son application? Si oui, expliquez lesquelles : Si non, durant le prochain exercice, quelles activités prévoyez-vous tenir pour la faire connaître et pour former votre personnel quant à son application?	Non Aucune activité n'est prévue Diffusée dans un répertoire informatisé destiné aux employés
---	---



De gauche à droite : **Brel et Barbara, héros fragiles** • **Bon Enfant** • **Émile Proulx-Cloutier** • **James Forest** • **Ballets Jazz Montréal** • **Yves Lambert Trio**



POLITIQUE DE FINANCEMENT DES SERVICES PUBLICS

La Politique de financement des services publics, rendue publique en 2009, vise, par de meilleures pratiques tarifaires, à améliorer le financement des services pour en maintenir la qualité et s'assurer de la transparence et de la reddition de comptes du processus tarifaire. Au cours de l'exercice 2021-2022, la Société a procédé à la mise à jour du registre des produits et de l'évaluation de leurs coûts. Les coûts des biens et services sont établis sur la base des coûts totaux (directs et indirects). L'allocation des coûts indirects, qui représente la plus large part des coûts totaux, a été effectuée en tenant compte des mêmes hypothèses qui ont servi au calcul du niveau de financement visé.

	MÉTHODE DE FIXATION DU TARIF	DATE DE LA DERNIÈRE RÉVISION	MODE D'INDEXATION DU TARIF	REVENUS DE TARIFICATION PERÇUS ⁽¹⁾ (\$)	COÛTS DES BIENS ET SERVICES (\$)	NIVEAU DE FINANCEMENT ATTEINT ^(1, 2)	NIVEAU DE FINANCEMENT VISÉ	JUSTIFICATIONS DU NIVEAU DE FINANCEMENT VISÉ
Revenus provenant de la tarification								
Billetterie	Valeur marchande	1 ^{er} septembre 2022	Refixation	1 109 510	3 375 821	33 %	18 %	Promouvoir la diffusion de la culture
Main-d'œuvre scénique	Coût	1 ^{er} septembre 2022	Refixation	970 466	3 032 325	32 %	19 %	Promouvoir la diffusion de la culture
Location de salle	Valeur marchande	1 ^{er} septembre 2022	Refixation	685 791	1 956 617	35 %	17 %	Promouvoir la diffusion de la culture
Présentations de spectacles	Valeur marchande	1 ^{er} septembre 2022	Refixation	1 003 912	3 821 784	26 %	14 %	Promouvoir la diffusion de la culture
Stationnement	Valeur marchande	1 ^{er} septembre 2022	Refixation	133 512	347 500	38 %	21 %	Augmenter les revenus autonomes
Services à la clientèle	Valeur marchande	1 ^{er} septembre 2022	Refixation	47 446	105 791	45 %	23 %	Augmenter les revenus autonomes
Location de locaux	Coût	1 ^{er} septembre 2022	Refixation	28 760	39 884	72 %	71 %	Augmenter les revenus autonomes
TOTAL				3 979 397	12 679 722	31 %	18 %	

Revenus provenant d'une autre source que la tarification

Subventions	5 923 817
Fonds des immobilisations ⁽³⁾	4 412 650
Fonds de développement culturel	–
Commandite	465 283
Intérêts et frais d'administration	85 202
Échanges	–

Coûts pour des activités gratuites ou non liées à la prestation des services

Locaux du Conservatoire de musique de Québec	1 202 299
Fonds de développement culturel	–
Échanges	0
Activités gratuites ⁽⁴⁾	7 483
Fonds des immobilisations	–
TOTAL DES REVENUS ET DÉPENSES À L'ÉTAT DES RÉSULTATS	14 866 349

Notes :

- (1) Depuis mars 2020, les activités de la Société ont été grandement impactées par les directives du gouvernement du Québec visant à contrer la propagation du virus (COVID-19). Cela a gravement affecté à la baisse le niveau de revenus perçus affectant par le fait même le niveau de financement atteint.
- (2) En 2021-2022, 62 % du coût des biens et services provient des frais fixes et généraux. Ceux-ci sont répartis au prorata des revenus réellement perçus provoquant des fluctuations annuelles importantes du coût des biens et services de chaque catégorie causées par la variation annuelle importante des revenus provenant des présentations et coprésentations ainsi que des revenus de billetterie. Par conséquent, le niveau de financement atteint dans chaque catégorie varie de façon sensible d'une année à l'autre.
- (3) Cet élément faisait l'objet d'une réserve de l'auditeur indépendant et a été retraité rétroactivement en 2020-2021.
- (4) Accès aux activités gratuites. Raison : rendre accessibles les arts de la scène aux personnes à faible revenu.

COMMANDITAIRES



La Société du Grand Théâtre de Québec tient à remercier particulièrement tous ses commanditaires et collaborateurs qui, par leur contribution financière ou par des services, ont aidé la Société à produire et à présenter des spectacles en 2021-2022.

PARTENAIRE MAJEUR

TELUS

PARTENAIRES FINANCIERS

Alex Coulombe Itée (Pepsi)

Chez Rioux & Pettigrew

PARTENAIRES DE SERVICES

Hôtel Château Laurier

Hôtel Best Western Plus / Centre-ville Québec

Société Radio-Canada

Le Soleil

Astral

La Presse

Média Outfront

Le Journal de Québec

Van Houtte



269, boulevard René-Lévesque Est, Québec (Québec) G1R 2B3 | grandtheatre.qc.ca